

SCÉAUX

bulletin municipal d'information





VENTE : RADIO - TELEVISION
DISQUES
ARTICLES MENAGERS
INSTALLATION CUISINES

RADIO MODERNE

TECHNICIEN-COULEUR

MAISON HALLÉ

88, rue Houdan ~ 92-SCEAUX ☎ 702-22-71

DEPANNAGE toutes marques
RADIO - TELEVISION

Gribouille

PRET-A-PORTER FEMININ
DEPOSITAIRE CACHAREL
COLLECTION AUTOMNE-HIVER
1972-1973

198, rue Houdan - 92-SCEAUX

Angle de la gare
Sortie métro " Robinson "

Tél. : 702-33-24

PEINTURES - PAPIERS PEINTS - VITRERIE - DECORATION - RAVALEMENT

r. bourgoin

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) — 92 - SCEAUX

☎ 702-59-17

DEVIS GRATUITS



Sté A. SERRON

U.N.A. SERVICE

SUPERMARCHÉ ALIMENTAIRE

155, rue Houdan — 92 - SCEAUX ☎ 702-03-55

PARKING PRIVE RESERVE AUX CLIENTS

RADIO-SCEAUX

2, place de l'Eglise

DEPANNAGE
TELEVISIONS
MACHINES A LAVER
REFRIGERATEURS

2, rue du Docteur-Berger

SCEAUX
Tél. : 702-17-33

TOUTES LES IMPRESSIONS

A L'IMPRIMERIE

SENEPART S.A.

industrie - commerce - publicité - tous travaux de ville :
cartes de visite, naissance, mariage et faire-part décès

Bureaux : 71, avenue du Général-Leclerc

Ateliers : 9, rue de la Bièvre

BOURG-LA-REINE

Tél. : 702-15-02

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

VÉHICULES



D'OCCASION

GARANTIE

6 MOIS

SUD-OUEST AUTOMOBILES

TOURISME - UTILITAIRE
NEUF - OCCASION



ATELIER MODERNE
PIECES DETACHEES

MONTROUGE : 5 et 7, avenue de la Marne - Tél. : 655-57-75
et 61, avenue Aristide-Briand - Tél. : 253-16-40



SCEAUX

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

13^e année - N° 53

Novembre-décembre 1972

Administration Rédaction

Mairie de Sceaux, 92330 SCEAUX
Tél. 702-29-50

Comité de rédaction

Roger JECHOUX, Pierre MONCEAUX,
Jean-Louis OHEIX, Monique PHILIP-
PART, Henri WATREMEZ.

Publicité - Petites annonces

DIEP

Diffusion Internationale
d'Édition et de Publicité
37, rue de Châteaudun
75009 PARIS
Tél. 744-35-45

Imprimerie « La Cootypographie »
6 bis, rue Denis-Papin
92600 ASNIERES

SOMMAIRE

EDITORIAL : LE PERSONNEL COMMUNAL	3
LES SERVICES MUNICIPAUX	5
RUE PIETONNE : BILAN D'UNE PREMIERE EXPERIENCE	15
REVISION DES VALEURS LOCATIVES CADASTRALES ET IMPOTS LOCAUX	17
COMITE MUNICIPAL DES FETES	19
ENSEIGNEMENT	
D'une année scolaire à l'autre	23
Succès scolaires	24
Formation permanente	24
La parole aux associations de parents d'élèves	25
AFFAIRES SOCIALES ET FAMILIALES	
Le relogement des familles de Sceaux	29
Nos jeunes handicapés à Brühl	30
La Croix-Rouge a repris ses activités	30
Journées du sang	30
Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés	30
LOISIRS ET CULTURE	
Société artistique des P.T.T.	31
Une exposition à Blagis - Bibliothèque : l'image dans le livre d'enfant de 1850 à nos jours	32
Amateurs de jardins	32
Activités de l'U.F.C.S.	32
Association Philatélique et Numismatique des Blagis	32
Le Club de bridge de Sceaux-Blagis	33
Les Méridionaux de Sceaux	33
Réponse à la question : « Qu'est-ce que les Imbergères »	33
LOISIRS ET SPORTS	
Association Sportive et Athlétique Scéenne	34
La Boule Scéenne	34
Office Municipal des Sports	34
Le Para-Club Jean Mermoz	34
Piscine des Blagis	35
SERVICE DE GARDE DES MEDECINS	37
SERVICE DE GARDE DES PHARMACIENS	39
PETITES ANNONCES	40

Notre couverture : la Mairie et le Monument aux morts des deux guerres avec leur visage du 11 novembre. Une fois encore, cette grande journée du souvenir a été marquée dans notre Ville par des cérémonies empruntées de dignité et de recueillement.

Dans notre prochain numéro, elles feront l'objet d'un compte-rendu auquel nous n'avons pu donner la place qui lui revient dans un sommaire déjà particulièrement chargé.

(Photo Studio Sud)

PARFUMERIE DU PARC

« TOUT FEU » ~ « TOUT FLAMME »

INSTITUT DE BEAUTE

Grandes Marques * Dépositaire GUERLAIN

MAROQUINERIE ~ CADEAUX

15, rue Michel-Charaire — 92 - SCEAUX

Téléphone : 702-17-51

DANS LA VIEILLE VILLE



La Gloziette

Tous cadeaux - Abat-jour - Encadrements - Petits meubles - Objets modernes - Copies d'anciens

4, rue Florian - SCEAUX - Tél. : 350-46-10

**FAITES CONFIANCE
AUX ANNONCEURS
DE CE BULLETIN**

Société Ameublement Décoration 660-03-94



RIDEAUX
TENTURES MURALES
TAPISSERIE
REPRODUCTION
DE MEUBLES ANCIENS

J.-P. Beauhaine et L. Pouzadoux
Décorateurs A.E.E.B.

3, rue du 8-mai-1945 - BOURG-LA-REINE

ENTREPRISE CAPRON

MAÇONNERIE — BETON ARME

MENUISERIE

SPECIALISTE DE TOUS TRAVAUX

DE TRANSFORMATIONS

8, boulevard Desgranges

92 - SCEAUX

Tél. 702-01-42

ECOLE POLYTECHNIQUE FEMININE D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SUPÉRIEUR

ECOLE DES FEMMES INGENIEURS

Ecole reconnue par l'Etat (décret du 12 février 1943)

3 bis, rue Lakanal / ☎ 660-33-31 / 92-SCEAUX

Code postal : 92330

Une seule section :

INGÉNIEURS (3 options en 4^e année)
ÉLECTRONIQUE, AÉRO-SPATIALE,
ET INFORMATIQUE

Durée des études : quatre ans

Sanction des études : diplôme d'Ingénieur
reconnu par l'Etat (14 juin 1938)

— Le concours a lieu en mai pour les élèves de terminales, C, E ou D. L'école admet sur titre en 1^{re} année les étudiantes ayant suivi 1 an de math. physique à la faculté. (Dans la limite des places disponibles).

Pépinières CROUX

46, rue de Châteaubriand, à CHATENAY-MALABRY

Tél. : 350-56-60 et 702-04-06

LIBRE-SERVICE DE LA PLANTE EN TOUTES SAISONS - DANS LEUR PLANTARIUM (fermé dimanches et fêtes)

Le personnel communal

Dans ce numéro qui se propose d'informer les Scéens sur les services municipaux, il est légitime que soit d'abord présenté le personnel qui les anime.

Son effectif s'élève actuellement à 142 agents dont 86 féminins et 56 masculins. Les femmes sont seules dans les services sociaux et culturels, ainsi que dans le personnel de service; elles sont majoritaires dans les services administratifs. En revanche les services techniques sont naturellement à dominante masculine.

Dans ces effectifs ne sont évidemment pas compris les agents de l'Etat qui assurement des tâches municipales, comme le personnel enseignant de nos écoles ou les agents de la police dite municipale; en sont exclus aussi ceux d'administrations, comme celle de l'Équipement (anciennement Ponts et Chaussées), qui nous prêtent leur concours dans le domaine de la voirie notamment. Ils excluent encore celui des associations auxquelles la Ville a confié la gestion de certains services sociaux, sportifs ou culturels (comme la Résidence des personnes âgées, la Piscine, la Maison des jeunes ou le Centre d'animation culturelle ou encore les relations internationales). A plus forte raison faut-il mettre à part les particuliers auxquels nous lient des contrats (comme les architectes) et spécialement les entreprises privées avec lesquelles sont conclus des marchés de travaux.

Le personnel municipal proprement dit est placé sous l'autorité du Secrétaire général et, à travers lui, sous celle du Maire et des élus municipaux, ceux-ci étant responsables devant les administrés.

Si la conduite de la politique de la commune relève de la Municipalité et du Conseil municipal, la préparation des décisions à prendre et surtout leur exécution dépendent des services et de leur personnel et plus spécialement de la qualité de celui-ci et des moyens dont il dispose.

Mais si le Maire recrute le personnel et si les élus municipaux ont une autorité sur lui, ils ne décident ni de son statut ni de ses traitements qui sont fixés par l'Etat. La relative médiocrité de ceux-ci explique dans une large mesure la difficulté que nous éprouvons pour recruter des éléments de qualité qu'attire évidemment le secteur privé avec lequel aucune concurrence n'est possible, et pour porter nos effectifs au niveau qu'exigerait l'actuelle extension des charges municipales.

Celles-ci sont augmentées non seulement par suite de l'accroissement de la population, mais aussi et peut-être surtout par la nécessité d'étendre l'action municipale dans des domaines où elle ne pénétrait pas ou pénétrait peu : c'est depuis une date relativement récente que sont nés les services de l'urbanisme et de la construction et que se sont développés les services culturels et sportifs.

En s'efforçant malgré tout d'assurer un niveau suffisant à nos effectifs, la Municipalité a aussi le souci d'améliorer les conditions de travail du personnel, dans la mesure où elles dépendent d'elle, en recueillant son avis au sein d'une Commission où il est représenté. C'est ainsi que les horaires de travail sont aménagés pour concilier les besoins du service public avec les légitimes besoins de la vie familiale et des loisirs de nos agents. Si la Mairie reste ouverte au public le samedi matin mais est fermée le lundi matin, c'est pour tenter cette conciliation difficile.

C'est aussi en fournissant au personnel de meilleures conditions matérielles de travail que nous pourrions rendre celui-ci à la fois plus facile et plus efficace. Si les dimensions relativement modestes de notre commune ne lui permettent pas de se doter pour elle seule d'un équipement mécanique ou électronique complet, un effort est fait dans ce sens et des études entreprises en vue de l'utilisation partielle de matériels à usage plus large.

De toute façon il faudra, dans l'intérêt de nos administrés comme dans celui de notre personnel, agrandir la Mairie. L'ancienne sous-préfecture du Second Empire dont il n'est pas question d'altérer le charme, pouvait suffire pour une commune de 8.000 habitants, elle ne saurait abriter correctement les services nécessaires à une commune de plus de 20.000 habitants et qui se veut dynamique.

Les ateliers et garages municipaux qui, malgré leur insuffisance, encombrant de leurs nuisances la rue des Imbergères et le groupe scolaire du Centre seront déplacés et aménagés plus rationnellement sur un emplacement plus adapté. Si des nécessités plus larges ont suscité ces projets, le souci d'un plus grand confort pour nos agents n'est pas étranger à leur conception.

Ce souci est légitime car, spécialement chargé du personnel au sein de la Municipalité, je puis témoigner du dévouement et du sens du service que je rencontre à tous les degrés de la hiérarchie de nos agents qui travaillent souvent dans des conditions difficiles. Ils méritent les égards de la Municipalité et du Conseil municipal; nous serions heureux que les administrés, souvent prompts à relever des insuffisances ou des négligences qui doivent effectivement être corrigées et surtout évitées, prennent conscience de ce qu'ils doivent à notre personnel en même temps que ce qu'il leur doit.



Pierre RAYNAUD
Maire adjoint

SOFRAPEINT

10, place du Général-de-Gaulle - SCEAUX
Au fond de la cour

PAPIER PEINT COLLEC. 72-73

INALTERA - LEROY - ESSEF - RACORAMA - DUMAS - VYMURA
MAY-FAIR - GIM TOP - FOLLOT - WEEK-END - VENILIA - JAPO
NAIS, etc.

Remise 10 - 20 - 30 %

PEINTURE CORONA-AVI

Remise 20 %

LOCATION DE MATERIEL - MIROITERIE
TOUT POUR LE BRICOLAGE
CONSEILS PAR SPECIALISTES

MAISON DE LA PRESSE

LIBRAIRIE - PAPETERIE - CADEAUX
TRAVAUX D'IMPRIMERIE
MAROQUINERIE
FOURNITURES DE BUREAUX
98, rue Houdan — 92 - SCEAUX
☎ 702-00-50

BOUCHERIE

VOLAILLES - TRIPERIE - GIBIERS
Viande de 1^{er} choix

M. MONCOUX
maison de confiance

39, rue Houdan, 92-SCEAUX - Tél. : 702-00-52



Société Générale

la banque de notre temps

2.000 agences dans le monde

AGENCE A SCEAUX : 106, RUE HOUDAN - Tél. : 350-57-65

BUREAUX à :

BOURG-LA-REINE, 6, rue René-Rœckel — Tél. : 702-66-60
ANTONY, 1, avenue Aristide-Briand — Tél. : 666-00-20
CHATENAY-MALABRY, 71, rue Jean-Longuet

Tél. : 350-79-00

FONTENAY-AUX-ROSES, 64, rue Boucicaut

Tél. : 660-26-22

FRESNES 4, place Pierre-Curie — Tél. : 237-64-50

Les services municipaux

Quels objectifs peut viser une présentation des services municipaux ?

Constituer un catalogue, un guide pour l'usager ?

Faire connaître aux Scéens les employés qui travaillent pour eux ?

Démystifier un lourd appareil connu sous le nom « d'Administration » ?

Présenter des statistiques sur des activités très diverses ?

Justifier auprès des contribuables les sommes consacrées à ces services ?

Nous voudrions en fait éviter les écueils d'une présentation qui s'arrêterait à un aspect particulier et tenter une synthèse qui permette de donner une image aussi vraie que possible des « services municipaux ».

Ainsi s'expliquera notre démarche qui consistera à définir en préambule la mission des services municipaux pour ensuite vous les présenter, en quelques pages illustrées, dans leur réalité.

La mission des services municipaux s'inscrit dans le cadre de la gestion municipale telle qu'elle est conçue en France.

Dans le cadre institutionnel qui régit le fonctionnement des collectivités locales, la population de la commune donne mandat à une équipe, le conseil municipal, pour gérer, par ses délibérations, les affaires de la commune. Le conseil municipal lui-même délègue à l'un de ses membres pouvoir pour exécuter ses délibérations.

Le maire devient ainsi le véritable pouvoir exécutif de la commune, et acquiert également, du fait de son élection, compétence dans certains domaines où il agit comme représentant de l'Etat; il doit assurer dans la commune la publication et l'exécution des lois, la révision des listes électorales, les recensements, les légalisations, il participe à des activités d'ordre judiciaire, et est à ce titre officier de police judiciaire, officier de l'état civil...

La gestion d'une commune de 21.000 habitants, comme Sceaux, comporte des aspects très divers, pose des problèmes de tous ordres, qui vont des préoccupations culturelles au ramassage des ordures ménagères. Il est aisé d'imaginer que cela suppose une mise en œuvre de moyens administratifs, techniques, financiers, matériels et humains importants.

Les services municipaux sont l'émanation de cet ensemble.

Il faut toutefois bien comprendre que les services municipaux ne sont que l'appareil qui permettra au maire et au conseil municipal, sous leur direction et leur contrôle, de satisfaire les besoins de la population comme cette dernière leur en a confié le mandat.

Si en effet les services municipaux peuvent être considérés comme les instruments d'une « politique municipale », ils ne sauraient en aucun cas en être les instigateurs, se substituant au maire et au conseil municipal qui répondent seuls devant leurs concitoyens de la gestion des affaires de la commune.

C'est à cette seule condition d'ailleurs que, au-delà des changements possibles d'équipes municipales, peut être assurée la permanence des services municipaux; et les élus savent bien l'importance que revêt pour eux la loyauté des fonctionnaires municipaux, dont le meilleur garant reste l'obligation qui leur est faite,

et qu'ils doivent s'attacher à respecter, de s'en tenir dans leur travail à une stricte neutralité politique.

Si la mission des services municipaux s'explique par leur place dans un cadre institutionnel, il convient sans doute de l'explicitier par une présentation de leurs fonctions.

Une telle approche, présente inévitablement le caractère ingrat d'un organigramme, elle donne cependant une idée de l'étendue des tâches dévolues au maire et au conseil municipal.

Il serait vain de vouloir donner à notre analyse un caractère original, nous nous en tiendrons donc à une présentation classique qui regroupe les services municipaux sous trois rubriques :

- services administratifs;
- services extérieurs;
- services techniques.

Services administratifs

Nous trouvons sous cette rubrique deux ordres de services :

- ceux qui ont trait à la gestion des affaires communales : secrétariat, relations publiques, personnel, finances, archives, contentieux, documentation;
- ceux dont l'activité est purement administrative et qui regroupent « les affaires générales » : recensement, élection, état civil, inhumations, certificats, affaires militaires, logement, affaires sociales.

Services extérieurs

Ils regroupent un certain nombre de services qui possèdent sans doute le caractère de services publics municipaux; toutefois ils présentent des caractères originaux dans leurs structures ou leur gestion qui leur donnent une certaine autonomie, ce sont : les services de l'enseignement, la Caisse des écoles, la Bibliothèque, la Jeunesse et les Sports, les Affaires culturelles...

Services techniques

Ils comportent trois secteurs :

- Urbanisme : aménagement, circulation, permis de construire, cadastre, gestion du patrimoine communal.
- Architecture : travaux neufs, travaux d'entretien des bâtiments communaux, ateliers municipaux, hygiène et sécurité.
- Voirie : viabilité, éclairage public, assainissement, nettoyage, garage municipal, espaces verts.

Cette énumération rapide et, il faut bien le dire incomplète, reflète mal la complexité de « l'appareil ». Plus la commune est développée, plus il risque d'être « lourd », plus il importe pourtant qu'il soit « bon », « fiable »...

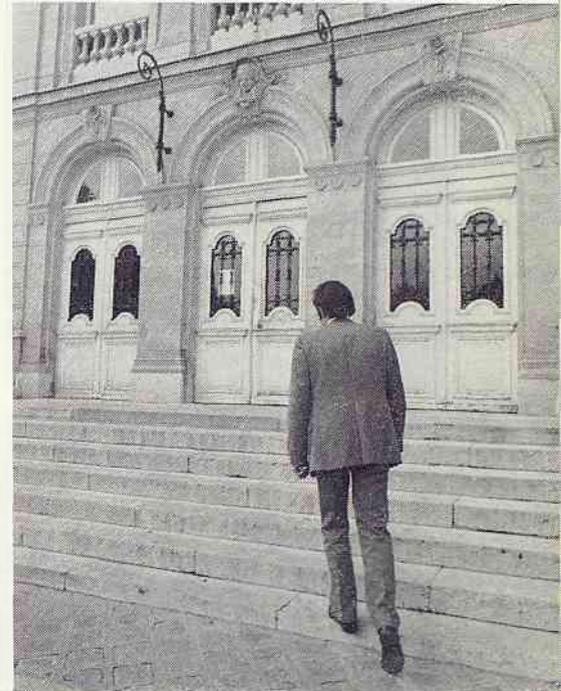
Il en va finalement du sentiment qu'éprouvent les habitants de la commune d'une bonne utilisation de leurs deniers.

Dans cette optique il importe également que les services municipaux justifient « les gros investissements » qu'ils représentent et qui s'analysent en ce qui concerne le fonctionnement en la part importante du budget communal qui leur est réservée.

Dans ces conditions vous comprendrez que cet ensemble, les services municipaux, puisse être considéré comme une entreprise, une des plus importantes de la commune avec ses 140 employés et son budget de 12 millions de francs.

Une entreprise qui doit trouver dans sa vocation particulière, le « service public », plus que tout autre sans doute, un souci d'efficacité et la motivation de son dynamisme.

Ainsi donc, il nous reste à vous inviter en quelques pages illustrées, dans une opération « portes ouvertes », à vous mettre au contact des services municipaux.



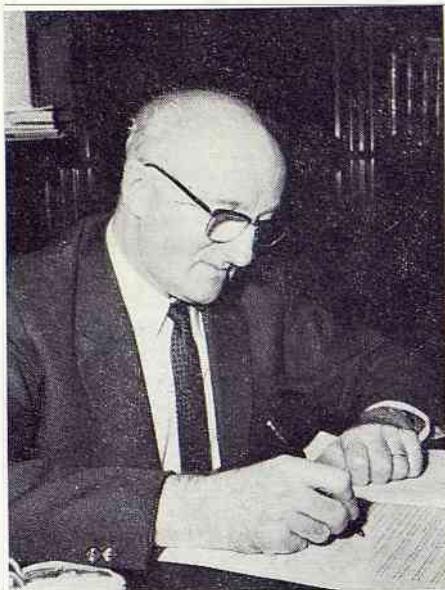
Démystifier l'administration municipale...



...par une opération « portes ouvertes »

Reportage photographique
STUDIO SUD

Les services administratifs



Le Secrétaire général : il doit tout connaître des affaires communales

Du hall de la Mairie quelques pas vous conduiront au bureau du Secrétaire général.

Le Secrétaire général est, devant le Maire, responsable du bon fonctionnement des services municipaux; il est aussi pour ce dernier et pour le Conseil municipal un interlocuteur privilégié.

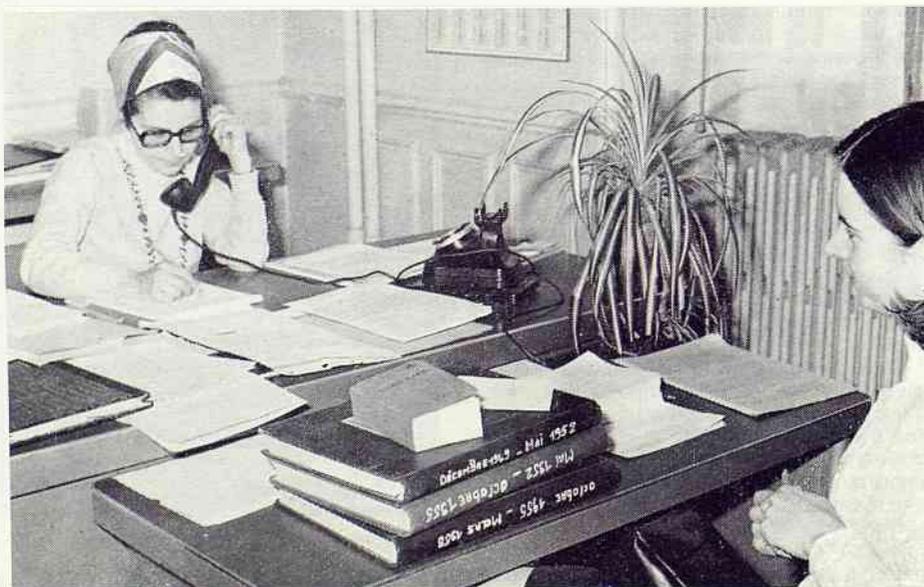
C'est à lui que revient la tâche de préparer les séances du Conseil, c'est lui qui devra fournir à tout moment tel ou tel renseignement précis sur l'avancement d'un projet, l'état de la législation, c'est à lui qu'incombera l'exécution des délibérations du Conseil municipal. En un mot il doit tout connaître de la Commune et des affaires communales.

Pour mener à bien sa mission il trouvera dans le « *Secrétariat général* » un instrument polyvalent.

Le Chef de ce service devra coordonner des tâches aussi diverses que le secrétariat de Monsieur le Maire, les relations publiques, les réceptions, l'information du Conseil municipal, le courrier, la documentation, le classement des archives.



Le Secrétariat général : un « outil » polyvalent



Le Service des affaires générales : état civil, élections, logement, formalités administratives...

Il veillera, ainsi, à l'enregistrement :
— des 10.000 documents, lettres ou imprimés qui arrivent chaque année à la Mairie et réponses qui y sont apportées;
— des 250 délibérations prises par le Conseil municipal.

Il organisera le calendrier des réceptions ou réunions au rythme de trois, quatre par semaine.

Ces chiffres sont déjà éloquentes mais reflètent encore mal ce que cela représente de « coups de téléphone », de documents de tous ordres à lire, à classer, à dactylographier, photocopier... Deux dactylos et un agent de bureau ne sont certes pas superflus pour seconder le chef du service dans des tâches aussi diverses.

Les agents du Secrétariat « affaires générales » sont plus spécialisés, mais pour eux la monotonie du travail est rompue par le contact permanent avec le public.



... des tâches qui impliquent un contact permanent avec le public



Des activités qui ouvrent directement sur la vie de la commune : protection maternelle et infantile, action des assistantes sociales ou des aides ménagères...



Outre l'enregistrement de quelques 250 naissances, 200 décès et les formalités relatives à 160 mariages par an, ils devront assurer la mise à jour des listes électorales, préparer les documents relatifs à l'action sociale et les dossiers de demande de logement.

Ces tâches présentent quelquefois un caractère ingrat mais ouvrent directement sur la vie de la commune et trouvent leur prolongement dans le concret de la vie tel qu'il se manifeste au Centre de protection maternelle et infantile, tel que le connaissent les assistantes sociales, les aides ménagères...



Il n'existe pas de bonne entreprise sans une comptabilité rigoureuse, un service du personnel efficace.

Leur rôle n'est guère sensible au public. L'établissement du budget, du compte administratif, l'émission des mandats, des titres de recettes sont pourtant des tâches qui réclament la plus grande attention... et qui donnent à ceux qui connaissent la « M 12 » (comptabilité communale) cette « aura » qui enveloppe les initiés; demain ils seront sans doute les premiers à se mettre à l'heure de l'informatique.



L'autorité du Chef du personnel participe un peu de ce mystère et pour peu connu que soit le rôle des trois agents qui travaillent avec lui, il n'en est pas moins primordial; la responsabilité de la « continuité du service » — l'une des caractéristiques du service public — leur incombe pour une grande part. Les accidents de parcours sont nombreux lorsqu'il faut veiller à la vie administrative et professionnelle de 140 personnes, coordonner l'activité de :

— 40 agents administratifs : chefs de services, rédacteurs, adjoints techniques, commis, sténodactylographes, agents de bureau...;



— 100 agents employés à des services divers : femmes de services, concierges des écoles et des établissements communaux, cantinières, cantonniers, éboueurs, ouvriers spécialisés, conducteurs auxquels il convient d'ajouter quelque 60 moniteurs qui exercent leur activité dans les centres de loisirs et de vacances, sans omettre les interventions au niveau du personnel enseignant en ce qui concerne les suppléances et le paiement de certaines indemnités.

Tout cela se concrétise par l'établissement des bulletins de salaires, tâche de routine sans doute mais qui réclame beaucoup d'attention et une stricte organisation.

Les services extérieurs

Les services administratifs constituent en fait le dispositif minimum qui existe dans toutes les mairies.

Mais de plus en plus « *gérer les affaires de la commune* » consiste pour le Conseil municipal à organiser, coordonner, encourager les activités sociales, culturelles, sportives, éducatives qui se développent dans la ville et sont le gage de sa vitalité.

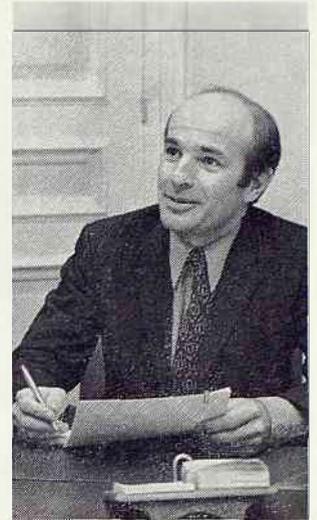
L'action des élus municipaux dans ces domaines prend des formes diverses :

- organisation de la scolarité primaire et maternelle;
- gestion de la Caisse des écoles, de la Bibliothèque;
- création d'établissements qui répondent aux besoins de la population : Maison des Jeunes et de la Culture, Centre d'animation culturelle, Foyer des Imbergères, Association d'aide à domicile aux personnes âgées, Piscine, Office Municipal des Sports;
- encouragement des associations qui œuvrent dans tous les domaines.

La mise en œuvre de ces activités justifie avant tout l'existence des services que nous qualifions « *d'extérieurs* » même si elle suppose de larges interventions des services techniques.

Dans le cadre que nous avons tenté de délimiter, nous trouvons, au plan de l'organisation administrative, trois services :

- Enseignement;
- Caisse des écoles;
- Culture, Jeunesse et Sports.



Seconder le Secrétaire général, en particulier dans la coordination des services extérieurs, telle est la fonction du Secrétaire général adjoint.



Les Musicoliers : connaissance des instruments et première initiation musicale. Quel émerveillement pour nos enfants !

Enseignement

L'inscription des enfants aux écoles primaires et maternelles présente sans doute un caractère très administratif. En fait la scolarisation de 2.200 enfants dans les écoles communales (900 en maternelle, 1.300 en primaire) suppose un nombre important d'interventions de tous ordres.

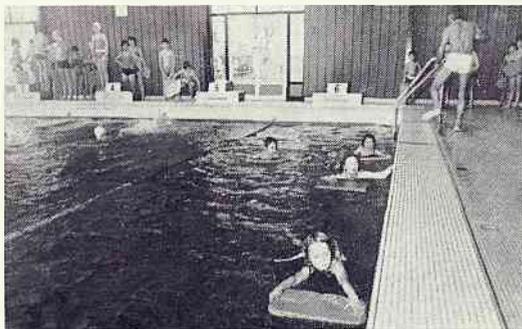
Elles répondent à des préoccupations matérielles puisqu'il faut entretenir, aménager les constructions scolaires existantes, programmer les besoins futurs.

Préoccupations pédagogiques également; si, en effet, les directeurs des écoles, les instituteurs sont dépendant du Ministère de l'Education nationale, si l'Inspection académique décide des ouvertures et fermetures de classes, des interventions dans ces domaines sont souvent nécessaires. De plus, la commune garde la responsabilité des enseignements spéciaux, qu'il s'agisse de l'initiation artistique des enfants par la présentation des instruments de l'orchestre, les leçons d'expression corporelle, ou des séances de natation à la piscine.

C'est également le service de l'enseignement qui organise les 5 ou 6 classes de neige qui, chaque année, partent à la montagne.

Caisse des écoles

L'activité de la Caisse des écoles complète dans le domaine scolaire celle du service de l'enseignement.



L'enseignement de la natation : une réalité pour les enfants de nos écoles.



Préparer, transporter vers les quatre groupes scolaires et servir 700 repas par jour : la tâche du service de restauration scolaire.





L'activité des centres de loisirs et de vacances suppose un appareil administratif qui assure les inscriptions, prépare les voyages, prévoit l'hébergement, etc.

La Caisse des écoles gère le restaurant scolaire. Une « affaire » importante puisque chaque jour elle monopolise quelque 80 personnes : cuisiniers, cantinières, femmes de service, surveillants, chauffeurs, pour servir 700 repas dans les 4 groupes scolaires de la ville.

Le rôle de la Caisse des écoles auprès des enfants de Sceaux se concrétise également par l'organisation des centres de loisirs et de vacances.

Centre de loisirs où la Directrice et 25 moniteurs accueillent chaque semaine 200 enfants qui peuvent :

- s'y initier à la pratique de différents sports : hand-ball, football, tennis, natation,
- s'y consacrer à des activités aussi diverses que la couture, la vannerie, le dessin, les émaux, la danse..., quand ils ne sont pas emmenés en excursion.

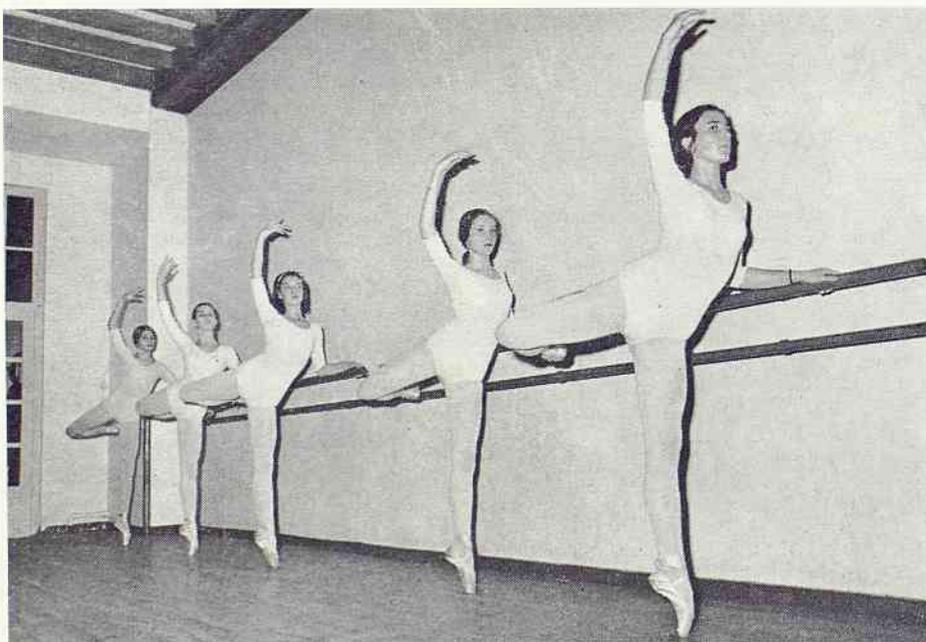
Ainsi le mercredi, le car municipal sillonne Sceaux pour transporter les différentes équipes sur les lieux de leurs activités.

C'est encore la Caisse des écoles qui organise pour 200 ou 300 enfants les séjours de vacances qui se déroulent l'hiver à la montagne ou l'été à Mansigné.

Toutes ces activités apportent leur lot de circulaires aux familles, visites médicales, inscriptions, organisation de voyages et c'est au même processus que se soumettent ainsi tout au long de l'année les mêmes employés et souvent les mêmes parents.



Des loisirs ! Le conducteur du car municipal n'en connaît guère le mercredi : ramassage des enfants, transport des baraquements à la cantine à l'heure du déjeuner et transfert sur les divers lieux où s'exercent les activités sportives et les jeux.



La danse ou le dessin : deux activités parmi tant d'autres.



Mais toutes ces peines trouvent leur juste récompense dans le sourire et la joie des enfants.

Culture, Jeunesse et Sports

La Bibliothèque possède aussi son jeune public :

— enfants qui sont amenés à la lecture par le dessin, la fabrication des marionnettes et les clubs spécialisés : astronomie, géologie...,

— enfants de 10 à 15 ans : ils sont presque 600 qui empruntent chaque année 10.000 volumes !

Mais la Bibliothèque est également le lieu de rendez-vous de nombreux adultes : 2.500 auxquels auront été consentis les prêts de 52.600 ouvrages et beaucoup d'autres qui s'arrêtent dans un cadre particulièrement accueillant et calme, pour consulter les nombreuses revues et journaux qui y sont mis à leur disposition.

Toute cette activité est possible grâce au patient et combien fructueux travail des bibliothécaires qui entourent de soins méticuleux et classent avec rigueur, sur 900 m de rayonnage, les 40.000 volumes qu'abritent le « Petit-Château » et la Bibliothèque des « Gémeaux ».

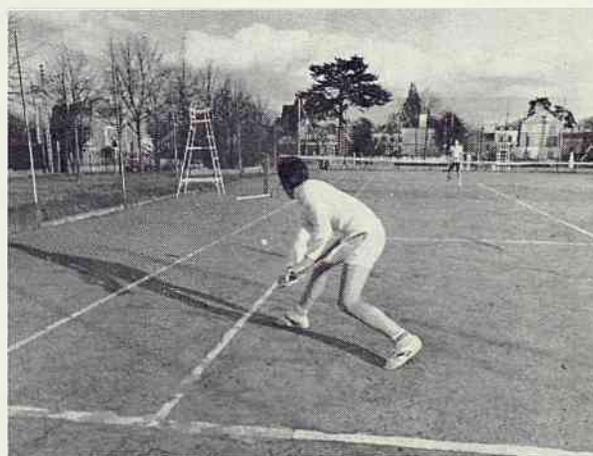
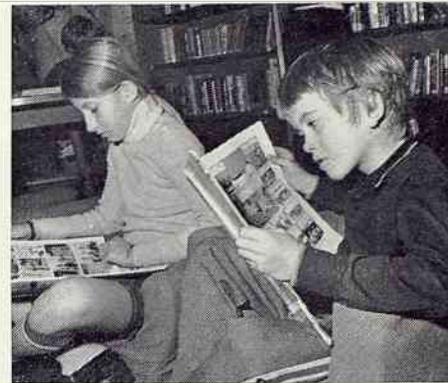
Le Centre d'animation culturelle, la Maison des Jeunes et de la Culture, le Centre Scéen des Amitiés Internationales, le Syndicat d'Initiative, le Comité municipal des fêtes, l'Office Municipal des Sports, la piscine ne sont pas sans lien avec la Mairie et, à bien des titres, assurent une mission de service public; leur gestion est cependant telle qu'ils ne peuvent être considérés comme des services municipaux.

Ils justifient pourtant l'existence du service « Culture, Jeunesse et Sports »... En effet tous ces « services », dont la gestion est assurée en commun par les représentants des utilisateurs et la Municipalité, nécessitent souvent l'intervention de fonctionnaires municipaux sur les plans technique ou administratif.

Leur création suppose souvent un travail de secrétariat important; ensuite, dans bien des cas, il faut prévoir et suivre des constructions avec ce qu'elles supposent de formalités : acquisition de terrains, emprunts, mise en œuvre de travaux...

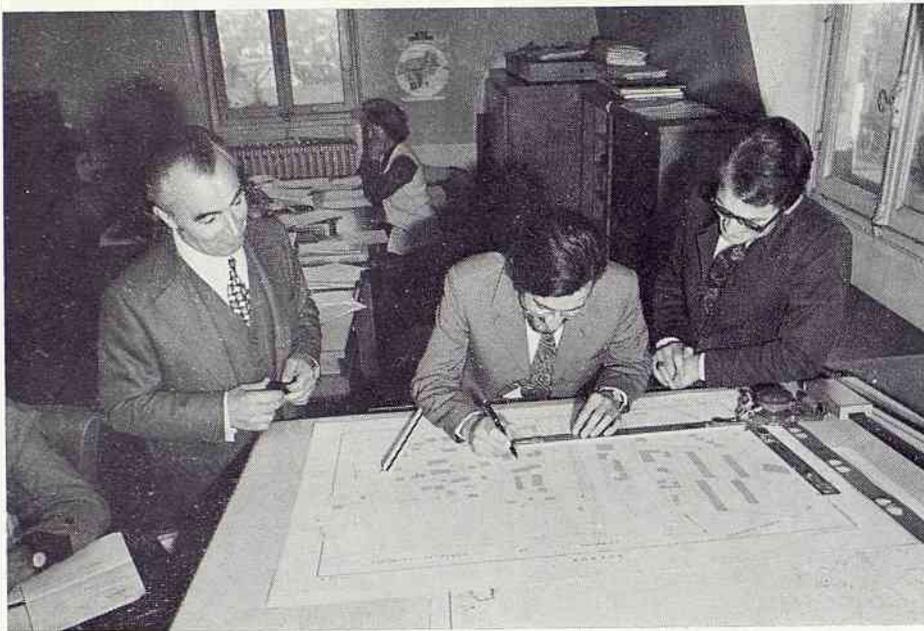
Les liens des services communaux avec toutes les associations privées qui agissent sur la commune sont par essence plus tenus mais ils sont un peu de même nature...

Plus que de direction, d'organisation, il s'agit ici d'information, de coordination, de disponibilité.



Sociale, culturelle ou sportive, l'activité des associations justifie souvent l'intervention administrative ou technique des services municipaux.

Les services techniques



Trois bennes parcourent chaque jour les rues de la commune pour collecter les ordures ménagères qui seront transportées à Issy-les-Moulineaux dans une usine de traitement des résidus urbains.



Leur activité est sans doute la plus sensible aux Scéens... Si elle se manifeste directement dans les rues de Sceaux, elle aura toujours nécessité, au préalable, des études de l'équipe dynamique qui entoure à la Mairie le Directeur des services techniques.

Outre l'examen des demandes de permis de construire et les renseignements relatifs au cadastre qu'ils sont amenés à fournir, ils interviennent dans tous les actes qui concernent la gestion du domaine et des bâtiments communaux : baux, achats, ventes. La responsabilité du bon entretien de la voirie leur incombe également, avec tout ce que cela suppose d'examen, de projets, de démarches administratives, de marchés à passer en vue de l'achat de matériel et de la réalisation de travaux par des entreprises privées.

L'entretien de la voirie, c'est :

— assurer la conservation de 123.000 m² de chaussées communales et de 89.000 m² de trottoirs;

— veiller au bon fonctionnement des 913 foyers permanents d'éclairage public;

— enlever chaque jour les ordures ménagères : il en est collecté chaque année 6.000 tonnes;



Au programme de 1972, la réfection de 5.000 m² de trottoirs.

— ramasser en automne les feuilles mortes, entretenir tout au long de l'année les parterres qui égayaient la ville.

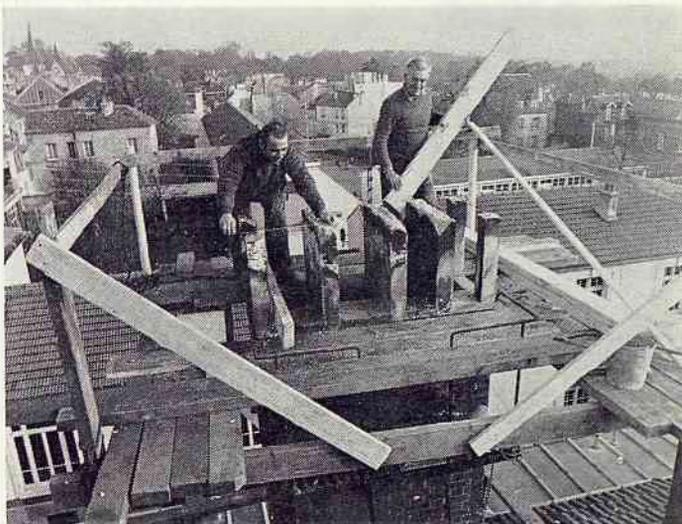
La voirie n'est pas le seul souci des services techniques. Une part importante de leur activité est consacrée à la mise au point, à la réalisation de tous les équipements collectifs nécessaires à la Commune; les constructions récentes sont nombreuses : écoles, Centre d'animation culturelle, piscine, tennis... les projets ne manquent pas : aggrandissement de la M.J.C., gymnases, crèche, écoles maternelles et primaires, etc.

Enfin, envisager le futur sans négliger les contraintes du présent, tel est au sein de cet ensemble la mission du service de l'urbanisme; tourné vers l'avenir, il nous montre que toutes nos institutions sont engagées dans une évolution à laquelle elles ne peuvent se soustraire. Et les services municipaux n'échappent pas à la règle.

Rançon de l'agrément d'avoir des avenues plantées d'arbres : le ramassage des feuilles mortes qui est un travail important chaque automne.

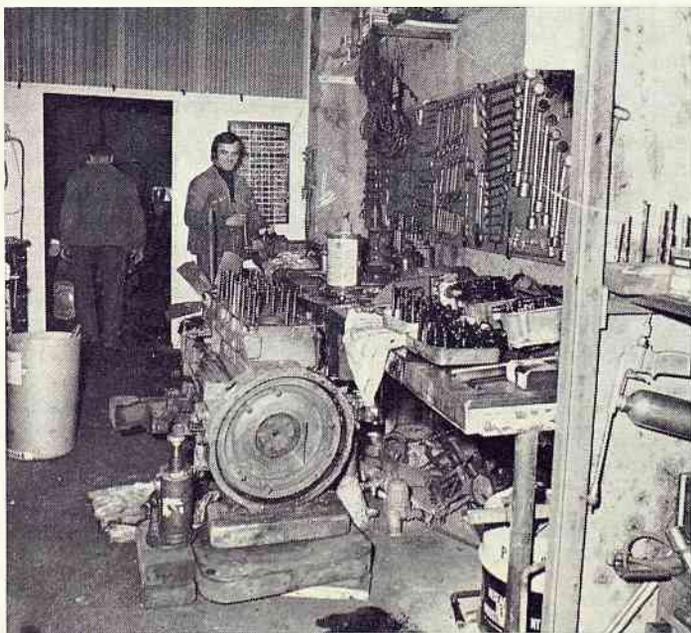


Une équipe d'ouvriers représentant la plupart des corps de métiers (maçon, menuisier, peintre, plombier, serrurier, électricien, etc.) s'affaire en permanence à l'entretien des bâtiments communaux. →



Avec un parc de plus de 15 véhicules (bennes à ordures, bennes de travaux, fourgonnettes, voitures de tourisme) à entretenir, la Commune doit disposer d'un atelier pouvant faire face à toutes les réparations. ↓

Un service d'urbanisme encore modeste mais dont les tâches déjà très importantes pour l'avenir de la Ville iront sans cesse croissant. →





B. COMBETTE Agent général

Diplômé E.N.A.
31 bis, av. de Robinson
92290-CHATENAY-MALABRY
Tél. 702-16-63

E. BARBANCE

Chantiers et bureau : 9, pl.
Général-de-Gaulle, Fontenay-
aux-Roses. Tél. : 702-11-45.
Bureau de commandes : 35,
rue Houdan, Sceaux. Tél. :
702-14-34.

BOIS
CHARBON
MAZOUT

Jerricans - Bidons
Camions citernes
(Volupcompteurs)

HORLOGERIE
BIJOUTERIE
ORFÈVRE
CADEAUX

M. GAUNORD

Fabricant Joaillier
☎ 702-17-30

REPARATIONS GARANTIES
114 bis, rue Houdan - 92-SCEAUX

Galathée 2000

PRET A PORTER JEUNES FEMMES
STYLE 20 ANS

Place de l'Eglise - SCEAUX ☎ 660-82-10
ENTREE LIBRE

CAROLINE - bis

prêt à porter...

ville...

sport...

TED LAPIDUS
TIKTINER — FOUKS
CARDIN — PISANTI

33, rue Houdan — 92 - SCEAUX
☎ 702-70-81

C. Runzet

FLEURISTE

198, rue Houdan
92 - SCEAUX

☎ 702.57.66



QUINCAILLERIE GENERALE
Fournitures industrielles et du Bâtiment
Outillage

Ets ABSIL

☎ 702-05-31

60, avenue du Général-Leclerc - 92-BOURG-LA-REINE

L'ÉMERAUDE

SEURAT LAFFÉRE

JOAILLERIE - CREATIONS
HORLOGERIE DE PRECISION
ATELIER DE REPARATIONS

33, rue Houdan - 92-SCEAUX
Tél. : 350-02-08

agence
TRANS CAR

Billets AIR - FER - MER aux tarifs officiels

Voyages organisés et séjours dans le monde entier
Croisières toutes destinations
Location de voitures avec ou sans chauffeurs ~ Réservations d'hôtels,
théâtres

CONDITION DE SEJOUR SPECIALE POUR LES PERSONNES DU 3^e AGE

128, avenue du Général-Leclerc
92 BOURG-LA-REINE

☎ 660-70-06

Rue piétonne : bilan d'une première expérience

L'idée de créer une rue piétonne à Sceaux n'est pas neuve. En décembre 1969, une enquête effectuée par la voie du Bulletin municipal (*) révélait que plus de 80 % de la population était favorable à la clôture, temporaire ou permanente, de la partie étroite de la rue Houdan aux voitures.

En décembre 1971, le Conseil municipal votait le principe de la réservation à l'usage des piétons de cette rue, l'application de la décision ne devant intervenir que lorsque pourront être prises simultanément les mesures d'accompagnement indispensables. Au mois de juin dernier, il fut décidé de profiter de la semaine commerciale pour expérimenter le projet. C'est ainsi qu'entre le 17 et 25 juin, la section de la rue Houdan comprise entre la place du Général-de-Gaulle (ex-place Voltaire) et la rue de Penthievre fut interdite à la circulation et au stationnement des automobiles.

Cette expérience a eu de nombreuses conséquences. D'une part, elle a profondément modifié le visage de la rue Houdan pendant quelques jours. D'autre part, elle a suscité de nombreuses réactions, tant de la part des usagers de la rue (clients, promeneurs ou riverains) que des commerçants.

Une atmosphère de fête inhabituelle

Une atmosphère tout à fait inhabituelle a régné cette semaine là rue Houdan : plus de voitures avec leur bruit de moteur et leur gaz d'échappement, plus de gens pressés se bousculant avec leur poussette de marché ou d'enfant, plus de dame âgée hésitant de longues minutes sur le bord du trottoir à braver le danger pour traverser... Mais des gens calmes, flânant devant les vitrines, discutant sur la chaussée, des enfants heureux, courant dans tous les sens. Enfin une rue appartenant aux piétons !

Quelques voitures encore

On ne pouvait bien sûr empêcher toute circulation de voitures : riverains, livreurs et véhicules prioritaires ont obtenu des dérogations pour circuler dans la rue.

Il ne semble pas cependant que ce trafic, extrêmement faible ait beaucoup gêné le bon déroulement de l'expérience : 770 véhicules au total ont été enregistrés au cours de la semaine commerciale; à titre de comparaison, en temps ordinaire, ont été enregistrés 220 passages à l'heure un mercredi matin (entre 9 et 10 h) et 332 passages à l'heure un mardi après-midi (entre 15 et 16 h). Il est donc passé en une semaine à peu

près autant de véhicules qu'en trois heures d'une semaine ordinaire. L'analyse de ce trafic permet de savoir que pour l'essentiel (45 %) il est constitué par les voitures de livraisons et que les opérations de livraisons se déroulent pour la plupart avant 15 heures.

Le trafic dans les rues voisines

C'est en majeure partie sur l'avenue de Camberwell que s'est répercutée l'absence de circulation rue Houdan. On a constaté dans cette avenue une aug-

ment pour la plupart régulièrement leurs achats dans la rue (23 %).

— Des personnes âgées retraitées, hommes ou femmes, habitant le quartier immédiat (13 %).

— Des lycéens et étudiants, plus souvent flâneurs qu'acheteurs (20 %).

— Une clientèle particulière les jours de marché et le dimanche, plus masculine, plus motorisée, venant de Sceaux ou des communes voisines pour faire leurs courses ou tout simplement pour se promener (42 %).



mentation du trafic de 50 % (400 passages de véhicules/heure en temps normal pour 800 pendant la semaine expérimentale). Cette augmentation n'a cependant pas entraîné d'embouteillage important à part un léger « cisaillement » en fin d'après-midi. D'après les calculs de la Direction départementale de l'Équipement dont les services techniques ont suivi l'expérience avec beaucoup d'intérêt sur le plan du trafic, l'avenue est encore loin d'être saturée (saturation atteinte à 1.200 véhicules/heure).

Les réactions des usagers

Pour connaître leurs impressions sur l'expérience, 133 piétons rencontrés rue Houdan ont été interrogés à des jours et à des heures différents afin de toucher les publics les plus divers.

Quel ont été les usagers de la rue Houdan cette semaine-là ?

— Des mères de familles habitant rue Houdan ou dans un rayon assez proche,

Un avis général favorable

— 93 % des personnes interrogées (donc l'immense majorité) approuvent l'expérience; 6 %, sans être contre le principe de la rue piétonne, formulent un avis mitigé dû aux conditions de déroulement de l'expérience; 2 personnes seulement donnent un avis défavorable.

— Un peu plus de la moitié des usagers souhaitent la fermeture définitive de la rue à la circulation. Les autres pensent que l'on pourrait, dans une première étape, l'interdire certains jours de la semaine (22 %), à l'occasion de fêtes exceptionnelles (12 %), ou quelques heures par jour.

— Les avantages de la rue piétonne évoqués par les personnes interrogées sont avant tout des avantages d'ordre pratique : circulation pour les piétons plus facile (citée par 63 %), moins dangereuse (24 %); viennent ensuite les idées d'agrément, d'animation : rue plus calme (31 %), plus animée et plus « village » (19 %), où l'on peut mieux flâner (25 %).

(*) Les résultats de cette enquête ont été publiés dans le Bulletin Municipal Officiel n° 42, d'avril 1970.

— Pour renouveler l'expérience, la majorité pense qu'il faudrait prendre quelques mesures dont voici les principales :

● augmenter le nombre de places de parkings (23 %);

● animer mieux et plus la rue (en mettant des buvettes, de la musique, des parasols, en multipliant les étals, en changeant le mobilier urbain...); beaucoup de gens se sont plaints du caractère artificiel et trop bruyant de l'animation qui avait été mise en place pour la semaine commerciale;

● mettre des caddies à la disposition des clients, dans la rue (13 %).

Ventilation des résultats en fonction des différents types d'usagers (selon le jour de l'enquête, l'activité des enquêtés, leur lieu de résidence et leur motorisation).

Cette ventilation a permis de différencier des types de clients, de dégager leurs caractéristiques générales et leurs habitudes d'achats. En ce qui concerne leur opinion sur la rue piétonne, elle diverge légèrement au niveau des avantages que chaque groupe y voit et au niveau des propositions pour l'avenir (fermeture définitive ou non de la rue aux voitures, mesures à prendre pour renouveler l'expérience).

Mais l'opinion générale reste pour chacune des catégories (y compris les riverains et les automobilistes) unanimement favorable.

L'avis des commerçants

Les commerçants ont manifesté des opinions plus divergentes.

Les uns s'estiment pleinement satisfaits. C'est surtout le cas des commerces « *non quotidiens* » (confection, bijouterie...). Leur clientèle, généralement peu pressée conçoit souvent ce type d'achat comme une promenade, un loisir; elle a apprécié la rue piétonne par les plus grandes possibilités de flânerie qu'elle offrait.

D'autres, dont une partie de la marchandise peut faire l'objet d'achats très

rapides (journaux, pain, croissants) ont vu leurs ventes diminuer sur cette fraction de leur assortiment : un certain nombre d'automobilistes, habitués à arrêter leur voiture (le plus souvent en double file, quitte à bloquer la circulation) pour acheter leur pain ou leur journal, ont été déconcertés de ne plus pouvoir le faire. Par contre, les ventes du dernier dimanche, où plusieurs milliers de personnes avaient été attirées par la Fête au Petit Parc et surtout le spectacle de l'ascension du ballon, ont été plus que bonnes.

En conclusion

Toutes les expériences tentées en France ou à l'étranger le prouvent, il faut aux clients un certain délai pour qu'ils prennent de nouvelles habitudes (nouvel itinéraire, connaissance des possibilités de stationnement, etc.).

Et ce n'est qu'après cette phase d'adaptation que les clients reviennent, plus nombreux qu'auparavant, et que l'inquiétude des commerçants devant cette innovation disparaît. C'est ce qui s'est passé, par exemple, dans le centre de Rouen, rue du Gros-Horloge.

De la semaine d'expérience de juin, on peut retenir deux faits encourageants :

— aucun problème grave de circulation ne se pose;

— la satisfaction de la clientèle est unanime; c'est le point le plus important, car cette satisfaction est la condition sans laquelle il serait vain de poursuivre l'étude du projet.

Il faut également souligner que l'utilité de la création d'emplacements supplémentaires de stationnement a été confirmée s'il en était besoin. On peut indiquer à ce propos que la Municipalité a demandé dès le printemps de cette année les concours des ministères de l'Équipement et de l'Intérieur pour une étude d'ensemble du problème; ceux-ci devraient être obtenus.

Nicole CHARTIER

Une nouvelle édition du Guide de Sceaux

Le Guide de Sceaux va paraître dans le courant du mois de décembre; il sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Sceaux. Nous espérons qu'il vous rendra les services que vous pouvez en attendre.

Malgré le soin qui a été apporté à sa réalisation, il est possible qu'il comporte des erreurs et des omissions; nous vous prions de bien vouloir les excuser et nous vous demandons de nous les signaler (*).

Si par ailleurs, vous avez des critiques ou des suggestions à formuler à son sujet, nous vous serions reconnaissants de nous les faire connaître; cela permettra de modifier et d'améliorer le prochain Guide pour qu'il remplisse encore mieux son rôle et donne les renseignements les plus utiles et les plus précis possible.

(* Ecrivez à la Mairie, à l'attention de Mme Philippart, Conseiller municipal.

SI VOUS CONNAISSEZ DES FAMILLES DE SCEAUX QUI NE REÇOIVENT PAS LE BULLETIN MUNICIPAL...

Vous pourriez leur rendre service — et nous rendre service — en leur signalant que les adresses du Bulletin sont celles qui figurent sur les listes électorales. Si, pour une raison ou une autre — soit un déménagement, soit un changement de nom de la rue — il n'y a pas concordance entre l'une et l'autre, le Bulletin risque fort de ne pas arriver à son destinataire. Il faut donc que les personnes intéressées fassent rectifier leur adresse sur les listes électorales pendant la période de révision annuelle.

Le même problème risque de se poser en cas de décès du chef de famille, puisqu'il n'y a, en principe, qu'un Bulletin par famille. **Les épouses qui désirent continuer à recevoir le Bulletin doivent le signaler à la Mairie**, en indiquant leur nom de jeune fille, puisque c'est sous ce nom qu'elles sont inscrites sur les listes électorales.

De toute façon, les personnes qui ne reçoivent pas le Bulletin régulièrement peuvent s'adresser à la Mairie.

Avis

Nouvel horaire des permanences des assistantes sociales

Madame PAGES

Mardi - Samedi : 9 h à 12 h
Vendredi : 17 h à 19 h

Mademoiselle VILLARD

Lundi : 17 h à 19 h
Jeudi-Samedi : 9 h à 12 h

Consultations de vénérologie

Le Directeur de l'Action sanitaire et sociale des Hauts-de-Seine informe que la consultation de vénérologie du Dispensaire de Châtillon a lieu désormais le mercredi matin, à 10 heures, en remplacement du mardi matin.

Nouvel horaire d'ouverture des services du Tribunal d'Instance d'Antony

Du lundi au vendredi
9 h 30 à 12 heures
14 heures à 16 heures

Nouveaux numéros d'appel téléphonique du Centre de distribution E.D.F.-G.D.F. de Bourg-la-Reine

Services techniques et administratifs
660-36-80

Renseignements - Abonnements
Facturation
660-38-78

Révision des valeurs locatives cadastrales et impôts locaux

Tout le monde, y compris le Président de la République et le Ministre des Finances, est aujourd'hui convaincu de l'inadéquation de notre système d'impôts locaux et de l'absurdité d'une situation qui réduit les communes à la mendicité, à l'époque où le progrès social, les exigences de l'urbanisation, la prolongation de la scolarité, le développement de l'information et des communications les obligent à multiplier les équipements collectifs pour donner aux citoyens le cadre de vie qu'ils sont en droit d'exiger.

Il est évident que le retard de notre pays en matière de logements, d'assainissement, d'équipements sociaux, sportifs et culturels ne pourra être rattrapé que par l'effort d'investissement accru des collectivités locales. Or, les centimes additionnels, qui sont la principale ressource des communes, manquent totalement d'élasticité et sont tristement injustes : ils sont assis sur des bases tout à fait arbitraires; ils ne tiennent aucun compte de la situation familiale et sociale des contribuables; ils créent des inégalités excessives entre les communes où sont établies des entreprises industrielles ou commerciales et les communes résidentielles ou agricoles. Au surplus, les autorités municipales ne peuvent aucunement en contrôler l'assiette. En effet, foncier bâti (18,8 % de l'ensemble), foncier non bâti (1,3 %), cote mobilière (60,4 %) et patente (19,5 %) forment un tout indivisible et toute injustice dans l'assiette de l'une des taxes se répercute à l'inverse dans les autres.

Or le gouvernement a pris, il y a plusieurs années déjà, l'engagement de modifier ce système, en vue non pas de diminuer ou d'augmenter les impôts locaux, ce qui est hors de son pouvoir, mais de les répartir le plus équitablement possible. Nous allons étudier comment.

La première démarche consiste à calculer des **valeurs locatives cadastrales** correspondant plus à la réalité. C'est pourquoi les propriétaires ont dû remplir en 1970 des feuilles de **recensement des immeubles**. La Direction générale des impôts a rassemblé et codé ce travail pour établir, dans un premier temps, la **surface pondérée** de chaque demeure (en y incluant des équivalences superficielles pour l'eau, le gaz, l'électricité, le chauffage central, les salles de bains, l'ascenseur... un peu comme dans la loi du 1^{er} septembre 1948).

Dans un deuxième temps, elle a choisi des **locaux de référence** (maisons individuelles ou collectives à usage d'habitation ou professionnel, dépendances; les locaux à usage agricole, commercial, artisanal ou industriel sont étudiés à part, mais d'une façon analogue) et les a classés dans chacune des huit catégories fixées à priori.

A Sceaux, il n'y a aucune maison individuelle dans la première catégorie, très

peu dans la deuxième, très peu dans les septième et huitième. La très grande majorité sont dans les catégories 3 à 6. De la même façon, les appartements sont classés dans les catégories 3 à 7 et les dépendances de A à D.

Dans un troisième temps, la Direction générale des impôts a fixé des **fourchettes de prix** (valeur locative cadastrale) pour chacune des tranches et les a comparées avec les loyers réels de ces demeures. Il se trouve que, pour les demeures louées, les prix réels sont, en général, dans la fourchette (sauf, par exemple, des appartements de fonction).

Dans un quatrième temps, la **Commission municipale des impôts**, qui comprend le Maire ou son représentant (le signataire de l'article) un conseiller municipal et sept membres, habitant Sceaux ou y travaillant et représentant autant que possible la population de Sceaux, cette Commission a donné son avis sur le choix des locaux de référence et les valeurs locatives au mètre carré et les différents coefficients d'évaluation. Je puis dire que l'Administration a toujours tenu compte de ses avis.

Nous en arrivons au cinquième temps et là, il est indispensable de reproduire certains passages de la **loi 68-108 du 2 février 1968** qui a mis tout ce processus en marche :

Article 3 :

I. — *La valeur locative cadastrale des locaux affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une profession... est déterminée par comparaison avec la valeur locative des locaux de référence choisis, dans chaque commune, pour chaque nature et catégorie de locaux.*

II. — *La valeur locative des locaux de référence est déterminée d'après un tarif fixé, par commune..., pour chaque nature et catégorie de locaux, en fonction du loyer des locaux loués librement à des conditions de prix normales et de manière à assurer l'homogénéité des évaluations dans la commune et de commune à commune.*

Le tarif est appliqué à la surface pondérée du local de référence, déterminée en affectant la surface réelle de correctifs... destinés à tenir compte de la nature des différentes parties du local, ainsi que de sa situation, de son importance, de son état et de son équipement.

Article 11 :

Le représentant de l'administration et la commission communale des impôts directs dressent la liste des locaux de référence..., déterminent leur surface pondérée et établissent les tarifs d'évaluation correspondants.

(Tout ce qui précède n'est autre que ce que j'ai cherché à expliquer au début de cet article.)

Article 11 (suite) :

Le directeur départemental des impôts... notifie (tous ces éléments) au maire qui doit... les afficher à la mairie.

Dans les trois mois qui suivent l'affichage, ces éléments peuvent être contestés tant par le maire, dûment autorisé par le conseil municipal, que par les propriétaires et les locataires à la condition que les réclamants possèdent ou tiennent en location plus du dixième du nombre total des locaux de la commune...

La contestation est soumise à la commission départementale des impôts... qui statue définitivement.

Ces deux derniers alinéas sont extrêmement importants. Encore que l'on puisse regretter qu'à Sceaux, il soit nécessaire que 255 propriétaires ou 306 locataires (le 1/10^e de chacune de ces catégories) s'entendent pour émettre une contestation, il est bien évident que le Maire accueillera toute contestation portant sur le choix des éléments entrant dans le tableau qui est affiché à la Mairie du 13 novembre 1972 au 12 février 1973. (Les intempéries rendant l'affiche extérieure difficilement lisible, on peut la consulter aux Services techniques, 2^e étage de la Mairie.)

Il est donc de l'intérêt de chacun d'aller consulter ces éléments à la Mairie. M. le Maire ou moi-même accueillerons toutes les réclamations éventuelles. Il va de soi que le Conseil municipal et le Maire ne manqueront pas de tenir compte de celles de ces réclamations qui apparaîtront fondées.

L'étape suivante consistera à suivre une procédure analogue pour les locaux servant à « l'exercice d'une profession agricole, commerciale, artisanale ou industrielle ». Cette procédure est d'ailleurs déjà commencée.

Il me reste à souligner les deux démarches suivantes :

— d'abord tous les cinq ans, cette nouvelle matrice sera révisée, ce qui est une novation importante; en effet la matrice actuelle date de 1939, ce qui fait que les demeures qui n'ont pas changé de propriétaire depuis 1939 ont toujours les mêmes « loyer matriciel brut », « valeur locative réelle », « revenu cadastral » et « valeur vénale » qu'il y a trente-trois ans !

— ensuite le Gouvernement doit déposer d'ici un ou deux ans sur le bureau de l'Assemblée, un projet de loi contenant les modes de calcul des nouveaux impôts locaux.

Souhaitons seulement aboutir à un système à la fois simple et juste, tout en étant bien conscient qu'il ne peut s'agir que d'une distribution différente d'un total d'impôts qui ne risque guère de diminuer.

Jean LESUEUR,
Conseiller municipal,
délégué aux finances.

Création de Modèles — Transformation — Réparation

(Garde pendant l'été)

FOURREUR L. ANDRÉ

MAITRE ARTISAN

4, avenue de Robinson - CHATENAY-MALABRY ☎ 702-10-18



Fernand HUET FLEURISTE

150, av. du Général-Leclerc (Parc de Sceaux)

SCEAUX (N. 20) ☎ 702-12-06

SPECIALISTE DU CADEAU FLEURI

Librairie Voltaire

PHOTOCOPIE IMMEDIATE

Fournitures de Bureau

PAPETERIE - LIVRES SCOLAIRES

EDITIONS D'ART

112, rue Houdan - SCEAUX - 702-19-50

SOL-MUR-CONFORT

PEINTURE - TAPIS - MOQUETTES

91, rue Boucicaut 92-FONTENAY

☎ 660-77-03

ENTREPRISE D'ELAGAGES DE PARCS ET JARDINS
Abattage et arrachage mécaniques

Robert ANDREOLI

38, rue des Aulnes - 92-SCEAUX
Tél. : 702-96-47 et 41-15

FRANCO - SUISSE - BATIMENT

*CONSTRUCTION ET VENTE D'APPARTEMENTS
DE HAUTE QUALITE*

FRANCO-SUISSE-GESTION GÉRANCE et LOCATION D'APPARTEMENTS

33, rue Houdan - 92 - SCEAUX - Tél. : 702-19-13 et 350-26-46

agence de la poste

TRANSACTIONS IMMOBILIERES	Tél. :
GERANCES D'IMMEUBLES	702-36-06
SYNDIC DE COPROPRIETES	350-19-35

114 bis, rue Houdan — 92 - SCEAUX

EN COURS DE REALISATION

RESIDENCE « GERGOVIE »

135, rue Houdan

4/5 pièces, le 1^{er} juin 1973

DANIEL FRAIOLI

Chemisiers

Prêt à porter

Hommes et Dames

53, rue Houdan ~ 92 - SCEAUX

☎ 702-78-89

Comité Municipal des Fêtes

Dans notre précédent numéro, nous avons évoqué très brièvement le succès qu'ont connu les dernières fêtes de printemps dans notre ville, en soulignant que le Comité municipal des fêtes se devait de réunir l'année prochaine les conditions d'un succès au moins équivalent.

Pour y parvenir, un certain nombre de dispositions ont déjà été prises par les responsables de cette association, tant en ce qui concerne son fonctionnement interne grâce à une modification des statuts et à l'élection d'un nouveau Conseil d'administration plus structuré, qu'en ce qui concerne le programme de l'exercice 1972-1973.

De nouveaux statuts

La modification des statuts, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale extraordinaire du 18 septembre dernier, a eu pour objet de mettre lesdits statuts en phase avec la réalité du fonctionnement du Comité et de renforcer l'efficacité du Conseil d'administration.

Un nouveau Conseil d'administration

L'adoption de nouveaux statuts a entraîné un renouvellement complet du Conseil d'administration (normalement renouvelé par tiers chaque année) qui est désormais composé de neuf membres : un membre de droit : le membre de la Municipalité de Sceaux, chargé de l'organisation des fêtes et cérémonies, et huit autres membres élus par l'Assemblée générale qui doit réserver au moins trois postes d'administrateurs à des conseillers municipaux.

Ce Conseil élit son président qui soumet à l'approbation de ses collègues une répartition des diverses fonctions de vice-président, de secrétaire et de trésorier (il n'est pas constitué, à proprement parler, de bureau car, dans l'esprit des ré-

dacteurs des nouveaux statuts, le Conseil est une équipe homogène dans laquelle il est inutile de créer un échelon « hiérarchique » supplémentaire).

C'est au cours de l'Assemblée générale ordinaire, qui s'est également tenue le 18 septembre, qu'a été élu le nouveau Conseil d'administration dont on trouvera ci-dessous la composition.

Des projets pour les fêtes de 1973

L'Assemblée générale, puis le Conseil d'administration, au cours de plusieurs réunions, ont défini les grandes lignes du programme des fêtes de juin 1973. Il est encore trop tôt pour en faire état; qu'on sache simplement que, comme au

printemps dernier, le Jardin de la Ménagerie (Petit Parc) sera au centre des activités projetées et que le cheval sera à l'honneur.

Bientôt le cirque !

L'année 1972 ne se terminera pas sans que le Comité des fêtes offre à nouveau aux Scéens une occasion de se distraire sans avoir à aller trop loin. En effet, il a « acheté » le spectacle du Cirque Amar qu'il patronnera pour deux soirées (vendredi 15 et samedi 16 à 21 heures) et une matinée (le dimanche 17 à 15 heures) sous le grand chapiteau installé, pour l'occasion, au Jardin de la Ménagerie (Petit Parc). La location sera ouverte



De gauche à droite, MM. Monceaux, Carrez, Vigoureux, Mme Philippart, MM. Grandné, Carré, Mme Baudet, M. Oheix.

Composition du Conseil d'administration

Président : Maryvonne BAUDET

Représentant du Maire et de la Municipalité : Pierre MONCEAUX

Vice-Présidents : Jean-Louis OHEIX - Joseph GRANDNÉ

Secrétaire : Monique PHILIPPART

Trésorier : Yvan CARREZ

Administrateurs : Jeannette BEAUGRAND, Jacques CARRÉ, Jean VIGOUREUX



Des amis réunis pour « fêter les fêtes »

dès le mercredi 13 au Syndicat d'Initiative Office de Tourisme, 68, rue Houdan (Ancienne Mairie). Le programme annoncé est d'une très grande qualité : petits et grands auront là l'occasion d'assister à un spectacle de vrai cirque.

Des portes grandes ouvertes !

Ces portes, ce sont celles du Comité qui, bien entendu, souhaite se faire de nouveaux amis.

Car c'est bien d'amis qu'il s'agit : si l'on pouvait décrire la chaleur de l'atmosphère de la dernière soirée qui, comme chaque année, a réuni les membres du Comité pour « fêter les fêtes », on serait assuré d'attirer de nouvelles bonnes volontés. L'équipe actuelle a besoin de se renforcer; si vous voulez vous joindre à elle, rien de plus facile : un petit mot ou un simple coup de téléphone à la Mairie pour laisser votre nom et votre adresse (éventuellement votre numéro de téléphone) et le Comité des fêtes se fera un plaisir de prendre rapidement contact avec vous.

J.-L. OHEIX.

Un cirque à Sceaux... et quel cirque !

LE COMITÉ MUNICIPAL DES FÊTES
PRÉSENTE



AMAR LE CIRQUE DE FRANCE



Un grand spectacle de vrai cirque avec le programme " Amar 1972 " sous un chapiteau chauffé

Deux soirées { **vendredi 15 décembre** à 21 heures
samedi 16 décembre à 21 heures
Une matinée : **dimanche 17 décembre** à 15 heures

AU JARDIN DE LA MÉNAGERIE (Petit Parc)

PRIX DES PLACES : DE 12 A 30 FRANCS

(demi-tarif pour les enfants jusqu'à 14 ans)

LOCATION - LOCATION - LOCATION - LOCATION - LOCATION - **LOCATION** - LOCATION - LOCATION - LOCATION - LOCATION - LOCATION

Au Syndicat d'Initiative - Office de Tourisme de Sceaux

68, rue Houdan - Ancienne Mairie

Du mercredi 13 au samedi 16 décembre
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Le dimanche 17 décembre
de 9 h à 12 h

Au cirque

Du vendredi 15 au dimanche 17 décembre
A partir de 10 heures, sans interruption

Et ne manquez pas de visiter la ménagerie

ouverte de 10 heures à l'heure du spectacle

Prix exceptionnel : 3 francs

DINA ZAZZERA

*toujours à l'avant-garde de la mode
vous propose sa nouvelle collection
1972-1973*

COUTURE - CREATIONS

à vos mesures

12, rue des Ecoles - 92-SCEAUX
Tél. 350-21-19

FLEURS ET PLANTES

Pour les jardins et la maison

THERÈSE

HORTICULTEUR - FLEURISTE

14, sentier de la Tour - 92-SCEAUX
Tél. 350-45-03

*CHAUFFAGE CENTRAL
CHARBON - GAZ - MAZOUT
PLOMBERIE - COUVERTURE*

J. J. ROCHE

**25, rue des Clos-St-Marcel
SCEAUX**

Tél. 702-60-10

les Ets LAURENT et Cie

Vous invitent à visiter leur magasin

**BOIS RABOTES, MEUBLES, PEINTURES, DECORATION
POUR SALLES DE BAINS ET CUISINES
QUINCAILLERIE - ROBINETTERIE - SANITAIRE**

131, av. A.-Briand, ANTONY - 702-50-55

DES PRIX !

DES GARANTIES

E. GIORNO

TELE-MENAGER CHAMBORD

THOMSON - DUCRETET - FRIGECO

BAUKNECHT - LESA

**144 bis, av. du Général-Leclerc, Nationale 20
SCEAUX**

Dépannage toutes marques - Tél. : 702-99-46

FOURNITURES POUR PEINTRES

VERRES A VITRES - GLACES - MIROITERIE

SOCIETE DE FOURNITURES INDUSTRIELLES

72, avenue A.-Briand, 92-ANTONY

Tél. 666.12.61 et 237.66.43

Outillages - Peintures

Papiers peints, plastiques muraux

Ent. A. DELAGE

maçonnerie et béton armé

travaux administratifs

industriels et particuliers

52 à 56, avenue de Robinson

92 - PLESSIS-ROBINSON ☎ 702-02-35

Entreprise

G. LEVIEUX

ETUDES ET REALISATIONS

VILLAS

MAGASINS

32, rue des Imbergères

Tél. : **660-06-64** - Enregistreur
92-SCEAUX

FORD

AGENCE OFFICIELLE

NEUVES et OCCASIONS - MÉCANIQUE - ÉLECTRICITÉ - CRÉDITS - RÉPARATIONS

41, 43, Av. Division Leclerc, 92-CHATENAY-MALABRY

CHATENAY TÉL. : **702-48-72**

660-87-36

D'une année scolaire à l'autre

(suite et fin)

Henri WATREMEZ
Maire adjoint



Les informations que nous avons données dans le dernier numéro du Bulletin Municipal sur la vie scolaire à Sceaux appelaient sur plusieurs points des compléments, que nous sommes en mesure de fournir aujourd'hui.

Evolution des effectifs

Les effectifs sont sensiblement les mêmes que l'année dernière, aussi bien dans les écoles communales que dans les lycées.

Ecoles communales

Nos écoles maternelles accueillent cette année 880 enfants contre 906 l'année dernière, et nos écoles élémentaires 1.327 contre 1.388. On constate donc une diminution, mais elle est très faible, et elle devrait être suivie d'une augmentation l'année prochaine, à en juger par les effectifs actuels des différentes sections des écoles maternelles, en particulier des « grandes sections ».

Lycées

L'évolution des effectifs est, au total, négligeable à **Lakanal**, où ils passent de 2.598 élèves (1^{er} cycle : 905, 2^e cycle : 1.209, classes préparatoires : 484) à 2.576 (1^{er} cycle : 760, 2^e cycle : 1.293, classes préparatoires : 523).

A Marie-Curie, la diminution est plus nette, le Lycée accueillant cette année 1.874 élèves (1^{er} cycle : 683, 2^e cycle : 1.191) contre 1.988 l'année dernière (1^{er} cycle : 780, 2^e cycle : 1.208).

Fermeture de classes élémentaires

Le 12 octobre, M. GULDNER, appuyant les nouvelles démarches de deux associations de parents d'élèves auprès de M. l'Inspecteur départemental, a écrit à M. RIEU, Inspecteur d'Académie, la lettre suivante :

Monsieur l'Inspecteur,

Les deux principales associations de parents d'élèves du Petit-Chambord viennent de me faire parvenir le double des dernières lettres adressées par elles à M. l'Inspecteur départemental, en vue d'obtenir la réouverture de la classe (la 9^e) fermée récemment à l'école élémentaire.

En même temps que je vous transmets copie de ces documents, je crois de mon devoir d'intervenir auprès de vous pour que satisfaction leur soit donnée.

En effet, la mesure demandée, et que M. BOUENNEC vous avait proposée, me paraît indispensable, si l'on veut éviter que des familles mécontentes confient

leurs enfants à un autre établissement, ce qui, en provoquant une diminution de l'effectif, empêcherait l'école de retrouver une structure pédagogique moins déficteuse.

Veillez agréer, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de mes sentiments distingués et les meilleurs.

Le 17 octobre, M. RIEU a répondu dans les termes que voici :

Monsieur le Maire,

Par votre lettre du 12 octobre 1972, vous me transmettez, avec la photocopie de la correspondance de l'Association des parents d'élèves des écoles du Petit-Chambord, votre demande de maintien de la classe qui a été fermée à la rentrée dernière.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette disposition a été prise en application des instructions du service compétent du Ministère de l'Education nationale. Les effectifs de cette école, en application du barème retenu, n'ont pas justifié le maintien de la classe.

Il revient au Conseil des maîtres, sous la direction de leur Directeur et en accord avec l'Inspecteur départemental de l'Education nationale, d'envisager une organisation des classes, compte tenu des moyens disponibles. Je ne pense pas d'ailleurs que dans la situation présente les élèves aient à souffrir de la répartition retenue entre les différents cours.

Il est signalé que des élèves de cours moyen première année et de cours moyen deuxième année sont rassemblés dans la même classe : cela, loin de représenter un inconvénient pédagogique, peut, si l'enseignement donné est solide, constituer un avantage pour les élèves.

Je crois qu'il en sera ainsi. Je souhaite que vous puissiez apaiser les parents qui s'adresseront à vous.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

En dépit de cette réponse, M. GULDNER est intervenu de nouveau au cours de la séance du Conseil départemental de l'enseignement qui s'est tenue à Nanterre le 18 octobre, en présence de Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine. Il a vivement critiqué les classes à deux

niveaux, et, à l'unanimité, le Conseil a émis un vœu demandant l'assouplissement de la grille et la suppression de toutes les classes à double section. Le Préfet a promis d'appuyer cette motion de toute son autorité.

Espérons donc qu'à l'avenir, en matière de fermeture de classes, l'application des normes ne sera plus mécanique, de manière à ce que soit sauvegardé l'intérêt des enfants et que soit évité le surmenage des maîtres.

Projets

Les associations de parents d'élèves connaissent déjà divers projets visant à l'amélioration de l'équipement scolaire et sportif de la Commune. Certains d'entre eux sont arrivés au stade de la réalisation, mais d'autres, tout récents, n'existent encore qu'à l'état d'esquisses.

Dès l'année prochaine, le groupe des Blagis verra six locaux provisoires remplacés par une école maternelle « en dur », comprenant quatre classes et leurs annexes, un réfectoire-salle à manger et un logement de fonctions. Des difficultés relatives au financement viennent de surgir de la manière la plus inattendue, mais il est permis d'espérer que la fin des travaux n'en sera pas retardée à l'excès.

Bientôt également sera entreprise l'extension, prévue dès l'origine, du groupe scolaire des Clos Saint-Marcel. Grâce à la construction d'une aile (à angle droit par rapport aux deux blocs existants), l'école élémentaire sera pourvue de quatre nouvelles salles, et la maternelle de trois locaux supplémentaires. Ainsi toutes deux seront à même de faire face à une augmentation prochaine des effectifs. Les travaux devraient être terminés pour la rentrée 1973. Il convient d'indiquer que M. MAZEAUD et M. BILLECOQ sont intervenus il y a quelques mois pour que la subvention sollicitée par la Commune soit octroyée cette année.

L'école maternelle du Centre qui doit utiliser un bâtiment provisoire et deux classes de l'école élémentaire, souffre par ailleurs de l'exiguïté de la plupart de ses locaux, ainsi que de la pléthore de ses effectifs, qui dépassent 300 élèves. Un

Succès scolaires

premier remède consistera dans l'aménagement de quatre salles de classe dans le volume occupé actuellement par la cantine scolaire. Celle-ci, en effet, doit être reconstruite rue des Ecoles, à l'intérieur d'un ensemble qui comprendra, outre une cuisine moderne et des salles à manger, une extension de la Maison des Jeunes et de la Culture et un centre d'information et d'orientation. Il s'agit au total d'une opération considérable, qui ne sera réalisée que dans plusieurs années.

Un autre remède permettra à la fois de réduire de 9 à 6 le nombre de classes de l'école maternelle et de faire face à un accroissement des besoins qu'il est possible de prévoir (sinon d'évaluer avec exactitude). En effet, 500 logements vont se construire d'ici trois ou quatre ans dans le secteur desservi actuellement par le groupe du Centre, et, selon toute vraisemblance, ce nombre sera porté à 700 dans les dix années qui suivront. Le Conseil municipal a donc décidé la construction d'une nouvelle école maternelle, qui desservira le quartier sud-ouest de la Ville et sera implantée près de l'actuel sentier de la Tour, élargi à cette occasion et transformé en rue.

Comme l'équipement scolaire de la Commune, l'équipement sportif de nos écoles elles-mêmes va s'améliorer aussi d'une manière très sensible dans les années à venir.

Seul, jusqu'ici le Petit-Chambord possède un gymnase, les autres écoles utilisant des préaux en guise de salles d'éducation physique. Dès la prochaine rentrée scolaire (sauf contretemps!), le Centre disposera du C.O.S.E.C. (complexe sportif évolutif couvert) qui va être construit rue des Imbergères et comprendra, outre des salles d'entraînement, un gymnase de 35 m sur 20 et un plateau d'évolution. En 1974 (si tout va bien) il en sera de même des Blagis, un autre C.O.S.E.C. devant être installé à proximité de cet établissement sur un terrain de 10.500 m² situé entre la rue Léo-Delibes et la rue de la Marne. Enfin, la même année (dans la meilleure des hypothèses), un gymnase de dimensions plus modestes (20 m sur 15) viendra compléter le groupe des Clos Saint-Marcel.

Ajoutons qu'en dehors des heures de classe salles et terrains de sport seront à la disposition des jeunes et des adultes.

Il reste à souhaiter que, d'ici la mise en service de tous ces équipements, soit résolu un problème difficile. C'est celui qui est posé, depuis la réforme administrative de la Région parisienne, par le passage dans le secondaire des professeurs d'éducation physique de la Ville de Paris qui (comme leurs collègues de dessin et de musique) enseignaient dans les écoles élémentaires de la Seine. Peut-on estimer, en effet, que la solution officielle : polyvalence des instituteurs, aidés par des conseillers pédagogiques d'éducation physique, soit une formule satisfaisante ?

H. W.

Lycée Lakanal

Comme chaque année, le Lycée Lakanal a enregistré en 1972 de nombreux succès aux concours d'entrée des grandes écoles et au baccalauréat, juger par les listes que voici.

Premières supérieures classiques et modernes

— E.N.S. de la rue d'Ulm : 6 sous-admissibles.

— E.N.S. de Sèvres : 1 admissible.

— E.N.S.E.T. : 8 admissibles, 2 reçus (le premier et le cinquième), 3 reçus sur la liste supplémentaire.

— E.N.S. de Fontenay : 5 admissibles, 3 reçues (1^{re}, 50^e et 55^e) + 1 reçue sur la liste supplémentaire.

— E.N.S. de Saint-Cloud : 7 admissibles, 3 reçus (29^e, 32^e, 34^e) + 1 sur la liste supplémentaire.

En outre, un élève de première supérieure classique a été reçu à l'E.N.S. de Saint-Cloud.

Nombreux succès, non recensés, aux I.P.E.S., licences et D.U.E.L.

Mathématiques spéciales A et B

— E.N.S.I. B : 6 admissibles, 6 reçus.

— Ecoles supérieures de chimie : 27 admissibles, 19 reçus.

H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C., etc.

— H.E.C. (garçons et filles) : 15 admissibles, 8 reçus.

— E.S.S.E.C. : 7 admissibles, 2 reçus.

— Ecole Supérieure de Commerce de Paris : 6 admissibles, 4 reçus.

— Ecoles Supérieures de Commerce et de Gestion des Entreprises : 11 reçus.

Classes préparatoires aux écoles nationales vétérinaires

— 26 admissibles, 23 reçus.

Mathématiques spéciales C'

— Ecoles Normales Supérieures d'Agronomie : 10 admissibles, 6 reçus.

— Ecole de Géologie de Nancy : 3 admissibles.

Baccalauréat 1972

Séries	Inscrits	Absents	Présents	Reçus
a 1, 2, 3	25	1	24	21 87,5 %
a 4	36	9	27	17 63 %
c	147	3	144	125 86,8 %
d	104	2	102	76 74,5 %
Total	312	15	297	239

Ajoutons qu'un élève de première, Henri Koukès — qui habite Sceaux — a obtenu le 2^e accessit de russe au Concours général des lycées et collèges.

Lycée Marie-Curie

Au Lycée Marie-Curie, 369 élèves se présentaient au baccalauréat; 295 ont été reçus, le taux de réussite étant de : 79,19 % dans la série A, 85,14 % dans la série C, 76,47 % dans la série D.

Bravo pour tant de succès qui récompensent les mérites des candidats et confirment la valeur de l'enseignement dispensé dans nos lycées.

Formation permanente

Le Ministère de l'Education nationale vient d'éditionner une brochure intitulée : **R.T.S. Promotion - La télévision au service de votre formation continue - Programmes 1972-1973.**

Nous ne pouvons pas évidemment reproduire ici le texte de cette brochure. Citons seulement, pour en souligner l'intérêt, les passages suivants :

« R.T.S. Promotion vous propose :

— une possibilité d'entretenir ou d'élargir vos connaissances générales;

— une actualisation de vos connaissances techniques et une amélioration de votre qualification professionnelle;

— une aide :

● pour la préparation d'un examen,

● pour suivre les études de vos enfants,

- pour apprendre une langue étrangère,
- pour mieux gérer votre entreprise.

A votre disposition :

— 16 séries d'émissions télévisées : 8 h 30 par semaine, dont 6 h pendant le week-end;

— des documents écrits d'accompagnement et parfois des moyens pédagogiques complémentaires;

— et, pour certaines séries, des devoirs corrigés par correspondance par le C.N.T.E. »

On peut se procurer cette brochure à :

R.T.S. Promotion
31, rue de la Vanne
92120 MONTROUGE
Métro : Porte d'Orléans
Tél. : 253-13-19

La parole aux associations de parents d'élèves...

Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E., dite Fédération Cornec)

Union locale

La Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (Fédération Cornec) est représentée dans chacun des groupes scolaires de notre commune. Nous n'oublions pas que nous faisons partie d'une Fédération puissante (1.200.000 familles) et organisée, mais l'essentiel de notre action se trouve à l'échelon local. Aussi, comme beaucoup de problèmes pratiques sont communs à nos groupes scolaires, avons-nous voulu organiser une Union locale, dont nous avons désigné un responsable :

Madame BELLE, 3, allée des Troènes, à Sceaux - Tél. 350-19-78

Quels sont les principaux points sur lesquels vont porter nos efforts ?

L'éducation physique

Comme vous le savez, l'instauration du tiers-temps pédagogique au sein de nos écoles primaires a été décrétée il y a quatre ans par le Ministère de l'Éducation nationale; ce qui consiste à prodiguer à nos enfants au cours d'une semaine :

- 10 h d'enseignement du français;
- 5 h d'enseignement du calcul;
- 6 h d'activités d'éveil (histoire, géographie, sciences de la nature d'une part, éducation musicale et artistique d'autre part);
- 6 h d'activités physiques (gymnastique, piscine, stade, expression corporelle...).

Comme vous pouvez le constater, ce programme, en plus des matières de base, laisse une large part aux enseignements spéciaux (chant, dessin, éducation physique...). Or que voyons-nous ? Nos enseignants disparaître au fil des années ! En effet, c'était la Ville de Paris qui recrutait, formait et rétribuait ce corps d'enseignants et, depuis la création du Département des Hauts-de-Seine, nous ne pouvons plus bénéficier de cet avantage. La régression est nette et fort affligeante, et nous faisons le maximum pour tenter de remédier à cet état de fait; car nous ne pensons pas que nos instituteurs, malgré tout leur bon vouloir, puissent remplacer du jour au lendemain des professeurs spécialisés dans des matières qui leur ont demandé des années d'efforts et d'études, et qui sont indispensables à l'équilibre et l'épanouissement de nos enfants.

Dans notre commune, quelle est la situation ? Les cours de dessin ne sont plus assurés nulle part par aucun professeur, et ce depuis longtemps. Les cours de chant le sont encore, sauf aux Clos Saint-Marcel. Par ailleurs, l'Association des Musicoliers et le Centre d'animation culturelle assurent des cours d'initiation à la musique et d'expression corporelle, au sein de nos écoles. Mais l'éducation

physique ? A raison d'une demi-heure de cours pour les 11^e et 10^e, et une heure pour les autres classes, par semaine :

	Heures nécessaires	Heures assurées
Clos Saint-Marcel..	5	0
Blagis	18	12
Petit-Chambord ..	8	8
Centre	15,5	15,5

Que faire ? Peu de portes où frapper : auprès de notre Conseil municipal et auprès du Conseil général. M. GULDNER, Maire de Sceaux, très conscient de l'acuité de ce problème, et qui nous a accordé une audience à ce sujet, nous a promis de faire tout ce qu'il pouvait dans ce domaine, tant au plan communal qu'auprès du Conseil général des Hauts-de-Seine, et des ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Éducation nationale.

Car c'est bien à ce niveau que nous devons agir, et tout le reste ne sera que solution de fortune. Nous devons tous prendre conscience que l'éducation sportive est un élément essentiel à la formation de nos enfants, et que sans elle le tiers-temps pédagogique ne sera qu'un leurre.

La cantine

Construction de futurs véritables restaurants d'enfants, nouvelles structures mises en place, nouveau mode de perception, nouvelle élaboration de menus; nous avons participé activement aux études préliminaires. Qu'en pensez-vous ? Vous donnent-elles ou non satisfaction ? Dites-le nous.

Les classes de neige

En principe, elles partiront cette année à Pelvoux : une classe des Clos Saint-Marcel, une classe du Petit-Chambord, une classe du Centre, trois classes des Blagis. Nous avons déjà souligné auprès de Monsieur le Maire la nécessité de recruter soigneusement les animateurs qui encadreront nos enfants en dehors des heures de classe. Nous souhaitons pouvoir nous réunir avec les enseignants et les responsables municipaux au sujet de ces classes de neige avant leur départ, afin de les organiser au mieux et dans le moindre détail, espérant ainsi réduire le plus possible les problèmes qui ont surgi les autres années, et assurer à nos enfants le séjour le plus satisfaisant.

Voici quelques-uns des domaines où nous allons agir, en parents responsables. Venez nous aider dans cette tâche. Faites-nous part de vos critiques, de vos suggestions. Nous vous attendons. Nous avons besoin de votre appui.

Nous vous donnons rendez-vous dans nos bulletins au sein de chacun de nos groupes scolaires et dans un prochain Bulletin Municipal.

Association laïque de parents d'élèves du Lycée Marie-Curie

Les élections qui se sont déroulées à la fin du mois d'octobre dernier pour la désignation des parents au Conseil d'administration du Lycée Marie-Curie ont été très satisfaisantes pour notre Association puisque avec 34,6 % des voix (contre 30,8 % en 1971), elle est la seule des trois associations de parents d'élèves du Lycée qui améliore sa position. Ce résultat est un encouragement à poursuivre notre action qui répond aux soucis d'un nombre chaque année croissant de parents.

Le Bureau de l'Association ayant été renouvelé, les principaux responsables pour l'année 1972-73 sont :

— *Président* : M. LAPORTE, 32, avenue du Président-Franklin-Roosevelt à Sceaux (350-05-10);

— *Secrétaire* : Mme FLEURY;

— *Trésorière* : Mme GRANGE;

— *Représentants au Conseil d'administration du Lycée Marie-Curie* : M. GONSE (702-20-31) et M. TALBOT (660-68-31).

Association laïque de parents d'élèves du Lycée Lakanal

Nouveau Bureau pour l'année 1972-1973 :

— *Président* : M. GENTIL, 2, allée des Sycomores à Sceaux (702-48-36);

— *Vice-présidents* : MM. BICHON, FRANCFORT, BARROU;

— *Représentants élus au Conseil d'administration du Lycée* : MM. BICHON, (350-04-53) et FRANCFORT (660-05-19).

L'Association laïque de parents d'élèves et les travaux de réfection et d'aménagement du Lycée Lakanal.

Il est maintenant certain qu'un crédit de 3 millions de francs sera attribué en 1973 au Lycée Lakanal pour effectuer des travaux de réfection et d'aménagement. L'Association laïque de parents d'élèves, qui a beaucoup fait pour l'obtenir, désire faire connaître son activité à cet égard, et son heureux aboutissement.

Sans vouloir remonter au-delà du 8 mars 1969, nous avons, ce jour-là, écrit au Ministre de l'Éducation nationale et à un certain nombre de personnalités pour attirer l'attention sur la nécessité et l'urgence de certains travaux au Lycée Lakanal. A la suite de ces lettres, des délégations de notre Association ont été reçues par : M. le Sous-Préfet des Hauts-de-Seine; M. DROUOT, Conseiller général; MM. MAINGUY et MAZEAUD, députés; M. RIEU, Inspecteur d'Académie; M. GULDNER, Maire de Sceaux; M. RAVERA, Maire de Bagneux; M. THIEULIN, Maire de Bourg-la-Reine.

Ces personnalités ont bien voulu appuyer notre demande, et plusieurs lettres du Ministre, M. Edgar FAURE, faisaient savoir que la nécessité et l'urgence de travaux au Lycée Lakanal étaient enregistrées, et qu'il veillerait à ce qu'une suite soit donnée.

Quelques mois plus tard, M. Edgar FAURE était remplacé par M. Olivier GUICHARD. Nous avons alors demandé une audience au nouveau Ministre, et, le 28 janvier 1970, une délégation de notre Association était reçue par M. de BOISHUE, Attaché au Cabinet. Bien nous en a pris, car, malgré les assurances de M. Edgar FAURE, et sans doute en raison du changement de Ministre, le dossier du lycée Lakanal au Ministère était vide !

Fort heureusement, tout est reparti. Il faut même dire que tout est parti de là. Le 3 février 1970, une communication téléphonique de M. de BOISHUE nous informait que le Ministre avait nommé un enquêteur pour établir un rapport sur la situation que nous avons décrite. Cet enquêteur, M. l'inspecteur général SIRE, est venu au lycée en juin 1970. C'est son rapport qui est à l'origine du crédit maintenant octroyé.

En janvier 1972, nous apprenions en effet que la réfection du lycée Lakanal était inscrite au VI^e Plan. Mais pour quelle somme, et pour quelle échéance ?

Nous avons à nouveau écrit au Ministre et aux personnalités à qui nous nous étions adressés en 1969. Leurs interventions s'ajoutant à celles faites par l'Administration du lycée ont suscité des réponses de M. le Préfet des Hauts-de-Seine, et, en définitive, l'attribution d'un crédit de 3 millions pour 1973.

Nous savons très bien que bien d'autres que nous, qui souhaitaient ces travaux, sont intervenus. Ils seront l'aboutissement de multiples actions tendant toutes au même but. Mais il est indiscutable que c'est notre délégation du 28 janvier 1970 auprès du Ministre qui a été déterminante : nous avons eu cette chance. Nous souhaitons que les Scéens sachent qu'une association de parents d'élèves peut, dans ce domaine, être à l'origine de résultats importants.



Associations autonomes de parents d'élèves

Association autonome des parents d'élèves des écoles publiques du premier degré

Créée à Sceaux depuis plusieurs années, cette association s'efforce de faire prévaloir au niveau de l'enseignement élémentaire certains principes sans la reconnaissance desquels nous pensons que l'œuvre éducative est vaine. Ouverts aux idées neuves que l'époque répand généreusement, sans pour autant renoncer au droit essentiel d'examen et de critique, respectueux de l'autorité des maîtres auxquels nous confions nos enfants, nous exprimons aussi avec force le désir légitime et nécessaire que les parents participent à l'éducation de leurs enfants.

Informers les parents et intervenir auprès des diverses instances académiques pour de meilleures conditions de travail, tel est notre rôle essentiel, que nous nous efforçons d'assumer avec le soutien de tous ceux qu'intéresse notre action.

Rappelons que vous pouvez obtenir informations et renseignements auprès des personnes suivantes :

— *Président* : M. ROSEAU, 144, avenue du Général-Leclerc à Sceaux - Tél. 350-77-64;

— *Trésorière* : Mme QUINTERO, 1, rue Gaston-Lévy à Sceaux - Tél. 350-15-11;

— *Responsables* :

● *Ecole des Blagis* : Mme BARDIN, 34, avenue Jean-Perrin à Sceaux - Tél. 702-55-34;

● *Ecole du Centre* : Mme CORNILLET, 2, rue du Maréchal Joffre à Sceaux - Tél. 702-48-78;

● *Ecole des Clos Saint-Marcel* : Mme OHEIX, 2 ter, avenue Jules-Guesde à Sceaux - Tél. 350-43-87;

● *Ecole du Petit-Chambord* : M. BERLING, 13, rue des Filmins à Sceaux - Tél. 660-83-18.

Si vous n'avez pas encore adhéré et si vous désirez soutenir notre action, renvoyez le bulletin d'adhésion qui vous a été adressé, accompagné d'un chèque de 10 F à l'ordre de l'Association et d'une enveloppe timbrée à B.P. N° 3 - Sceaux, sous le couvert de l'Association autonome des parents d'élèves des écoles publiques du premier degré de Sceaux.

Association autonome des parents d'élèves du lycée Lakanal (boîte postale n° 3 - Sceaux)

L'assemblée générale de notre Association s'est tenue le 20 octobre au foyer du lycée.

Monsieur le Proviseur a bien voulu présider la première partie de cette réunion et donner à cette occasion de nombreuses informations concernant la vie au lycée, le corps professoral, l'effectif des classes.

Nous avons particulièrement noté les bons résultats des classes préparatoires aux Grandes Ecoles ainsi que les résultats du baccalauréat 1972. Les problèmes de surveillance restent aigus. Il conviendra au cours de l'année qui vient de commencer, de donner à l'Administration les moyens nécessaires pour faire appliquer le règlement intérieur sans avoir à convoquer la lourde machine du Conseil de discipline.

Au cours de la seconde partie de la réunion, le Conseil d'administration de notre Association a été renouvelé pour moitié. Le nouveau Bureau a été désigné comme suit :

— *Président* : Mme RIGNAULT (tél. 350-14-13);

— *Vice-Président délégué* : M. ROUSSEL;

— *Vice-Président* : Mme LENSEL (tél. 702-16-86);

— *Secrétaire général* : Mme COLLONGUE (tél. 702-51-40);

— *Trésorier* : Docteur HAINAUT (tél. 350-30-55).

Association autonome des parents d'élèves du lycée Marie-Curie (B.P. n° 11 - Sceaux).

L'assemblée générale de l'A.A.P.E. du lycée Marie-Curie s'est tenue le 5 octobre 1972 sous la Présidence de M. LOTTMANN, Président national de l'Union Nationale Autonome des Parents d'Elèves.

Il a été procédé à l'élection du nouveau Conseil d'administration de notre Association après que Madame la Directrice et Madame le Censeur nous aient présenté la situation au lycée en ce début d'année scolaire.

Composition du Bureau :

— *Président* : M. MIGNOT (tél. 350-65-67);

— *Vice-Présidents* : M. P. LECLERC (tél. 702-34-74) et M. GAYOUT (tél. 656-93-17);

— *Trésorier* : M. HUBERT (tél. 702-24-69);

— *Secrétaire général* : Mme QUERNE (tél. 350-10-79);

— *Déléguée au lycée* : Mme ANTON (tél. 702-15-42).

Nous déplorons le grand nombre d'absentions dans les deux lycées lors des élections des membres des conseils d'administration; résultat : un siège dans chaque lycée.

*
**

Rappelons que les associations autonomes de Sceaux regroupent les parents d'élèves des deux lycées (Marie-Curie et Lakanal), des C.E.S. et des écoles publiques du premier degré; elles sont affiliées à l'Union Nationale Autonome des Parents d'Elèves (U.N.A.P.E.).



Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public - P.E.E.P., dite Fédération Armand

Compte rendu de la conférence-débat tenue le 8 novembre 1972, à l'ancienne Mairie de Sceaux, sous la présidence de M. ARMAND.

La salle de l'ancienne Mairie était comble pour écouter le Président ARMAND développer le thème : les Parents, l'Ecole et la vie.

Après un court mot de bienvenue du Président de l'Union, M. RENOULT qui retraçait succinctement la naissance, les buts et les objectifs de l'Union du district de Sceaux et regrettait que l'O.R.T.F. n'accorde pas une place plus grande à notre Fédération, la parole était laissée à M. ARMAND.

Le Président Pierre ARMAND commence par un bref exposé sur la Fédération. Elle est née, il y a soixante ans, dans les établissements secondaires, puis s'est étendue dans l'enseignement primaire, technique et agricole.

Elle comprend des parents de toutes les couches sociales et de toutes les opinions politiques, **tous parents d'élèves.**

Elle est indépendante du Ministère de l'Education nationale.

Elle n'est pas « *le Président national* » ou « *le Bureau national* », mais elle est l'ensemble de tous « *ses adhérents* » qui se regroupent dans les diverses associations.

Ses adhérents actifs sont tous des parents bénévoles qui fournissent, pour la plupart un gros travail avec générosité et sont là pour s'occuper des enfants.

Sa grande préoccupation est de savoir si « *l'Ecole prépare bien nos enfants à la vie* ».

En effet l'Ecole doit : « être un lieu de synthèse de connaissances », « ouvrir l'accès à des emplois », « répondre aux besoins du pays ».

L'Ecole ne peut plus être le lieu préservé. Il faut aider l'enfant qui subit les agressions sur la vie (conversations des adultes, cinéma, télévision...) à replacer ce qu'il a appris.

L'enseignement moderne doit éduquer, former, instruire. Former des hommes capables de travailler en équipes. Il faut une formation vaste qui rende chaque individu capable d'adaptation permanente.

Nos enfants auront à se recycler sans cesse, à se former, à se reformer pour changer de métier si nécessaire. C'est dès la maternelle que tout doit commencer. Il faut le langage et les interrogations pour initier l'enfant à la vie et au contact avec les autres.

Depuis mai 1968, les parents participent à la vie du lycée en faisant partie

du conseil d'administration, des conseils de classes, de certains conseils d'administration.

Leur rôle est très important dans ces conseils, parce que ces parents apportent l'éclairage d'hommes et de femmes engagés dans des métiers différents, une expérience aussi qui peut être utile dans les conseils de classe qui préparent les conseils d'orientation dès le primaire.

Les parents collaborent avec les enseignants qui eux, ont peu de contacts avec la vie professionnelle extérieure en général : restant bien souvent à l'école depuis la maternelle jusqu'à leur retraite. Ces parents sont là aussi pour s'occuper des enfants dont personne ne s'occupe jamais.

L'orientation des enfants préoccupe les parents qui ne veulent pas faire de leurs enfants des êtres inutiles. L'orientation doit aboutir à concilier les faits, les aptitudes, les débouchés.

L'O.N.I.S.E.P. a été créé pour aider les jeunes à s'orienter, et beaucoup d'associations lancent dans les lycées des informations sur les carrières. Toutefois, pour être plus efficaces ces informations devraient être diffusées à la télévision, sur le petit écran.

Le rôle des parents est très important et il faut que tous en prennent conscience car l'éducation des enfants incombe d'abord à la famille.

Après cette conférence, M. Pierre ARMAND répondit aux questions posées par la salle et c'est un peu avant minuit que cette réunion pris fin au grand regret des participants.

Suite : « Lycées Lakanal et Marie-Curie » et « Ecoles primaires de Sceaux », page 40.

Autocars R. SUZANNE

Autocars de luxe de 8 à 70 personnes

CARS COUCHETTES

Location pour mariages
Excursions - Voyages
Déplacements sportifs
Transports de personnels

44, rue d'Ivry, à VITRY-SUR-SEINE
(près de la Gare de Vitry-sur-Seine)

☎ 680-49-44 ~ 680-49-71

PIANOS ANDERS

NEUFS toutes marques • OCCASIONS garanties

ACHAT ~ ECHANGE

Location-Vente : 100 F par mois

17-21, rue Monge 75005 PARIS
☎ 325.56.79 et 033.59.87

Fournisseurs de nombreux Conservatoires
et Ecoles de Musique

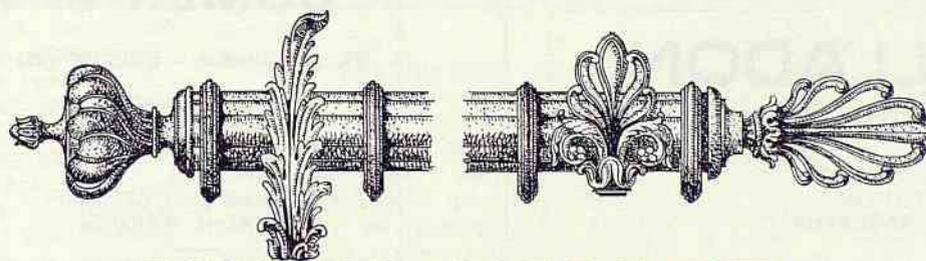
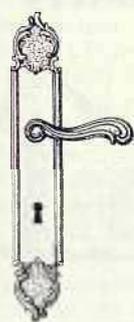
Ginestet

CHEMISERIE - NOUVEAUTÉS

47, rue Houdan

Tél. : 350-00-03

92-SCEAUX



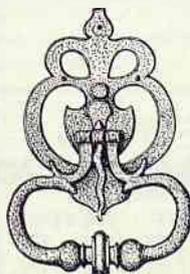
M^{ON} M. SALLEZ

☎ 548-52-99

9, rue Madame ~ PARIS-VI^e (Métro : St-Sulpice)

QUINCAILLERIE D'AMEUBLEMENT

FOURNITURES POUR TAPISSIERS
ET EBENISTES



- FERS FORGES
- BRONZES STYLE
- COPIE D'ANCIEN
- GARNITURES FENETRES BOIS, METAL
- ANCIEN ET MODERNE

LE JARDIN NIÇOIS

M^{ON} VERDET

Fruits de pays
Fruits exotiques
Fruits secs

PRIMEURS

QUALITE - FRAICHEUR

29, rue Houdan - 92 - SCEAUX
Tél. 702-41 18

Ent. DANIEL PETIT

PAYSAGISTE

Michel RUDOLPH - Gérant

9, rue H.-Roederer, CHATENAY-MALABRY

Tél. : 660-02-50 et 350-07-79

Créations - Transformations et Entretien
de Parcs et Jardins

Entreprise Générale de Nettoyage
Ponçage — Vitrification

TOUS PARQUETS

ENTRETIEN JOURNALIER DE BUREAUX,
MAGASINS, USINES

HUMBLET Lucien

91 - La Folie Bessin ~ ORSAY

☎ 928-77-21

Société d'Exploitation de l'Entreprise Générale

R. GUTEL

SERRURERIE - CHARPENTE EN FER
MENUISERIE METALLIQUE et ALUMINIUM

Agencements de magasins - Fer forgé - Rampes

TRAVAUX NEUFS - ENTRETIEN
DEPANNAGE RAPIDE

21, rue Ravon ~ 92 - BOURG-LA-REINE

☎ 702-05-51 et 03-19

CHAUFFAGE - PLOMBERIE
CARRELAGE - COUVERTURE
MAÇONNERIE - FUMISTERIE
DEPANNAGE

VALLADON Frères

MAGASINS D'EXPOSITION :
9, rue des Ecoles - 92-SCEAUX
☎ 350-03-38

1, rue de la Mairie - 92-CHATILLON
☎ 735-72-10

PÂTISSIERS ~ TRAITEURS
GLACIERS ~ CHOCOLATIERS

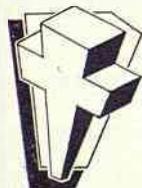
BOMER et AMARY

21, rue Houdan - SCEAUX (92)

RECEPTIONS
LUNCHES - DINERS
A DOMICILE

Petit Salon pour Déjeuners
ou Dîners d'Affaires

Tout à votre service à 702-00-27



ART FUNÉRAIRE M^{on} CHAMPION Fils

125, RUE HOUDAN - SCEAUX - 702-01-52
10, RUE DE LA BIEVRE - 92-BOURG-LA-REINE - Tél. 702-18-27
145, AV. DU GENERAL-LECLERC - 94-FRESNES - Tél. 702-18-27

Spécialiste des
MONUMENTS
EN GRANIT
IMPERISSABLE

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS



Le relogement des familles de Sceaux

Pierre LOURADOUR

Maire adjoint

Dès avant l'achèvement du Groupe Alsace-Bretagne aux Pépinières, les opérations *Lakanal* et *Chrétienté-extension* étaient prévues : le financement, retardé comme à l'accoutumée, finit par être accordé, non pour la construction d'H.L.M., mais de logements de la catégorie supérieure, soit des I.L.M. (immeubles à loyer moyen). L'Office Public d'H.L.M. ne pouvait envisager de refuser les crédits mis à sa disposition, car il lui était signifié que, lors de l'exercice suivant, aucune proposition ne lui serait faite.

Or, il faut bien que l'on sache que le désir de la Municipalité était de voir construire des logements de type H.L.M., pour deux raisons majeures.

Il est normal d'aider d'abord à se loger les familles qui en ont le plus besoin : sur le plan social, la réalisation d'un ensemble H.L.M. s'imposait davantage qu'une opération I.L.M. favorisant des familles de condition plus aisée.

En second lieu, les logements I.L.M. coûtent plus cher, parce qu'ils sont financés différemment et qu'il doit être fait appel à des prêts privés. De fait, la Caisse des prêts aux organismes d'H.L.M. n'a financé que 82 % de cette double opération I.L.M.; les taux d'intérêts sont plus forts (4,75 % pour l'emprunt principal, 7,25 % pour l'emprunt complémentaire) que ceux des prêts H.L.M. et le remboursement doit être effectué dans un temps plus court. D'autre part, pour équilibrer les recettes et les dépenses, il est apparu nécessaire d'obtenir différents concours : Assurances nationales, Caisse d'allocations familiales, G.I.P.E.C. (contribution de 1 % des employeurs), Caisse d'épargne. Il n'est donc pas surprenant que les loyers — qui servent à rembourser les emprunts — soient nettement plus élevés.

Cependant, si la construction de logements de catégorie I.L.M. a seule été possible, il y a lieu de reconnaître que ceux-ci ont également leur utilité, car ils rendent service à des familles dont les ressources dépassent le plafond H.L.M. et qui se trouvaient écartées des attributions, bien que n'en ayant pas moins

qualité à être relogées. De plus, ces appartements présentent des avantages non négligeables (surface au sol un peu plus importante, tapisserie plus soignée, moquette, armoire sèche-linge électrique..) qui compensent la différence de loyer.

Telle est ainsi l'origine des opérations I.L.M. *Lakanal* et *Chrétienté-extension*, la première comportant 67 logements répartis en trois bâtiments, la seconde, un bâtiment de 16 logements, soit au total 83 appartements. Je n'évoquerai que pour mémoire les problèmes qui se sont posés au cours des travaux et que l'Administrateur-délégué de l'Office, M. BRIZOU, a résolu pour que l'occupation des locaux intervienne dans les délais fixés. Mais je tiens à indiquer comment ces appartements ont été attribués.

Il est opportun au préalable de rappeler qu'un certain nombre de logements ont dû être réservés, tant au département des Hauts-de-Seine qui dispose d'un contingent, qu'à la Caisse d'allocations familiales et au Groupement Interprofessionnel pour la Participation patronale à l'Effort de Construction, en contrepartie de leur aide financière : 18 sur 83, ce qui représente tout de même une proportion de 21 %.

Compte tenu également du logement du gardien, c'est en réalité 64 logements que la Commission mixte, composée de représentants de l'Office d'H.L.M. et du Conseil municipal, a eu à attribuer dans les deux nouveaux groupes. Il convient d'y ajouter 24 logements des anciens groupes, qui, souvent par voie de cascade, ont fait l'objet de mouvements à la suite de départs en I.L.M.

Après classement des dossiers, selon les ressources, en I.L.M., la Commission, lors de réunions très fréquentes de mars à juillet (le choix est d'autant plus long qu'il est restreint) a essentiellement pris en considération les critères ci-après : conditions d'habitation, surpeuplement, cohabitation, composition de la famille et, surtout, ancienneté dans la commune et date de la demande.

La répartition des 64 appartements des opérations *Lakanal* et *Chrétienté-exten-*

sion a été effectuée de la façon suivante :

— 5 logements de 5 pièces ont été attribués, dont 1 à une famille de 8 personnes, 3 à des familles de 6 personnes, et 1 à une famille de 5 personnes;

— 20 logements de 4 pièces ont été attribués, dont 3 à des familles de 6 personnes, 1 à une famille de 5 personnes, et 16 à des familles de 4 personnes;

— 29 logements de 3 pièces ont été attribués à des familles de 3 personnes;

— 8 logements de 2 pièces ont été attribués, dont 7 à des familles de 2 personnes et 1 à une personne seule;

— 2 studios ont été attribués à 2 personnes seules.

Les 24 logements récupérés à cette occasion dans les groupes H.L.M. ou S.C.I.C. se ventilent ainsi : 1 appartement de 5 pièces, 6 de 4 pièces, 5 de 3 pièces et 12 de 2 pièces.

Le bilan des opérations I.L.M. fait ressortir, au premier chef, que, pour cette catégorie de logements, la plupart des demandes valables émanant de foyers de deux et trois personnes et l'intégralité de celles de familles de quatre personnes et plus ont été satisfaites. En outre, les personnes seules n'ont pas été oubliées.

Par ailleurs, si des logements H.L.M. ont été libérés par le passage de leurs occupants en I.L.M., le petit nombre d'échanges (2 pour les nouveaux appartements de 5 pièces, 7 pour ceux de 4 pièces, et 7 pour ceux de 3 pièces, soit 16 au total) montre que certains habitants préfèrent demeurer dans un groupe et un quartier où ils se plaisent, ou bien redoutent d'avoir à payer un loyer assez élevé.

La conséquence en est que des cas assez urgents, relevant des H.L.M., n'ont pu être retenus; mais, à la faveur de départs individuels, ils recevront une solution, en attendant qu'une construction à véritable caractère social vienne procurer aux familles de Sceaux les plus dignes d'intérêt le logement confortable et agréable auquel elles peuvent prétendre à juste titre.

Nos jeunes handicapés à Brühl

Le Centre Scéen des Amitiés Internationales (C.S.A.I.) avait préparé un séjour du 15 au 18 septembre dernier près de Brühl (Allemagne), ville jumelée avec celle de Sceaux, pour le Groupe des jeunes handicapés de Sceaux-Fontenay.

Ce séjour parfaitement organisé par le Président du C.S.A.I., M. STEVERLYNCK et également par les responsables fédéraux de l'Association allemande des handicapés, MM. FLOHR, ROMBERG et MEYER, et par M. RAHMELOW, de la ville de Brühl, n'est pas près d'être oublié par nos amis.

De la traversée de la Belgique, du Luxembourg, de l'Allemagne, à la visite commentée de Bonn, Cologne et Brühl, jusqu'à la promenade sur le Rhin (Linz-Coblence aller et retour) sans oublier l'hébergement au Centre de jeunesse du château de Dattenberg (où nous avons été choyés par Mme LATZ, Directrice et Mme GERLER, interprète), tout fut extraordinaire.

Merci mille fois à tous pour leur gentillesse, ainsi qu'aux responsables de Sceaux, qui ne négligent pas leurs administrés handicapés et qui ont permis la réalisation de ce voyage et surtout la naissance d'une amitié nouvelle entre ces jeunes qui, bien que de pays différents, sont confrontés aux mêmes problèmes et ont en commun les mêmes espoirs.

Patrick MORIN



Les jeunes handicapés de Sceaux et de Brühl au moment de leur embarquement pour une croisière sur le Rhin

La Croix-Rouge a repris ses activités

Le vestiaire est ouvert aux baraquements, 95, rue Houdan, chaque premier et troisième mercredis du mois pour recevoir et distribuer des vêtements usagés, dans la mesure du possible propres et en bon état. Pensez-y en vidant vos armoires...

La halte d'enfants fonctionne les mardi, mercredi et jeudi après-midi dans de nouveaux locaux (se renseigner auprès de la Mairie ou de la Croix-Rouge pour connaître les lieux et heures d'ouverture). Elle est destinée aux enfants d'âge pré-scolaire, à partir d'un an, et permet aux mamans un après-midi de liberté en toute sécurité.

La permanence des secouristes se tient le jeudi soir à 21 heures, aux baraquements, 95, rue Houdan. L'enseignement a lieu en janvier et février.

Le foyer-club du troisième âge est ouvert tous les lundis de 14 à 17 h à la Résidence des Imbergères, 17, rue des Imbergères. Chacun y est le bienvenu pour partager le goûter, jouer à des jeux de société ou tout simplement bavarder et faire des rencontres amicales.

Journées du Sang

A la suite des dernières Journées du Sang, Monsieur le Maire a reçu du Directeur général du Centre National de Transfusion Sanguine la lettre suivante :

Paris, le 22 octobre 1971

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-dessous, le bilan des Journées du Sang organisées, au mois d'octobre à Sceaux :

— Allée de Trévise : 60 volontaires (dont 4 nouveaux donneurs), 58 prélèvements,
— Place de la Mairie : 103 volontaires (dont 18 nouveaux donneurs), 101 prélèvements,

— Les Blagis : 85 volontaires (dont 7 nouveaux donneurs), 82 prélèvements, ces résultats étant au total comparables à ceux enregistrés au mois de mars.

Grâce à votre accord, et à votre appui, dont nous vous remercions très vivement, le Centre National de Transfusion Sanguine a pu réaliser ces séances dans les meilleures conditions, assisté, tant dans leur préparation que dans leur déroulement, par les groupements et responsables locaux auxquels, par votre intermédiaire, nous voudrions exprimer, à ce propos, toute notre gratitude.

Il est par ailleurs évident que nous tenons, en tout premier lieu, à assurer de notre reconnaissance toutes les personnes qui, lors de ces « Journées », ont par le don de leur sang, contribué à sauver une vie humaine.

En vous remerciant de nouveau, Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés

Communiqué

Assurés du Régime général, si vous désirez :

— obtenir un renseignement sur l'assurance vieillesse du régime général,
— déposer votre demande de retraite,
— connaître vos droits à une pension de reversion,

vous pouvez vous adresser au Centre de Sécurité sociale n° 100, 95, rue de Houdan, à Sceaux, où se tient à votre disposition un technicien de la Caisse nationale d'assurance vieillesse les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 8 h 30 à 12 heures.

Société artistique des P. T. T.

C'est sous l'égide de l'Œuf de Corfou que Mme Gilberte CAPRON, receveuse des P.T.T., nous a fait ses adieux le samedi 28 octobre dernier, salle de l'Oasis, rue du Docteur-Roux.

Entourée par de nombreuses personnalités de Sceaux et des communes voisines (nous avons eu l'honneur de recevoir à cette occasion, M. GULDNER, Maire de Sceaux et Madame, ainsi que M. JEANTOUX, Directeur des services financiers du Ministère des P.T.T. et Madame), notre Receveuse du Bureau de Sceaux s'est soumise au verdict du départ à la retraite avec une certaine nostalgie, car elle est très attachée à cette région.

Une silhouette élégante, un caractère puissant, original et bien affirmé, un visage au sourire accueillant, très appréciée de son personnel, tel est le portrait de Mme Gilberte CAPRON, Receveuse à Sceaux-Blagis depuis la création du Bureau en 1958.

Ses goûts artistiques ont incité Mme CAPRON à magnifier la fête un peu mélancolique d'un départ à la retraite.

Au son d'une musique concrète, sous le multiple regard de sept ovoïdes peints par Michel CORFOU (un artiste d'avant-garde qui commence à s'affirmer), la petite fête aura déjà déroulé ses fastes.

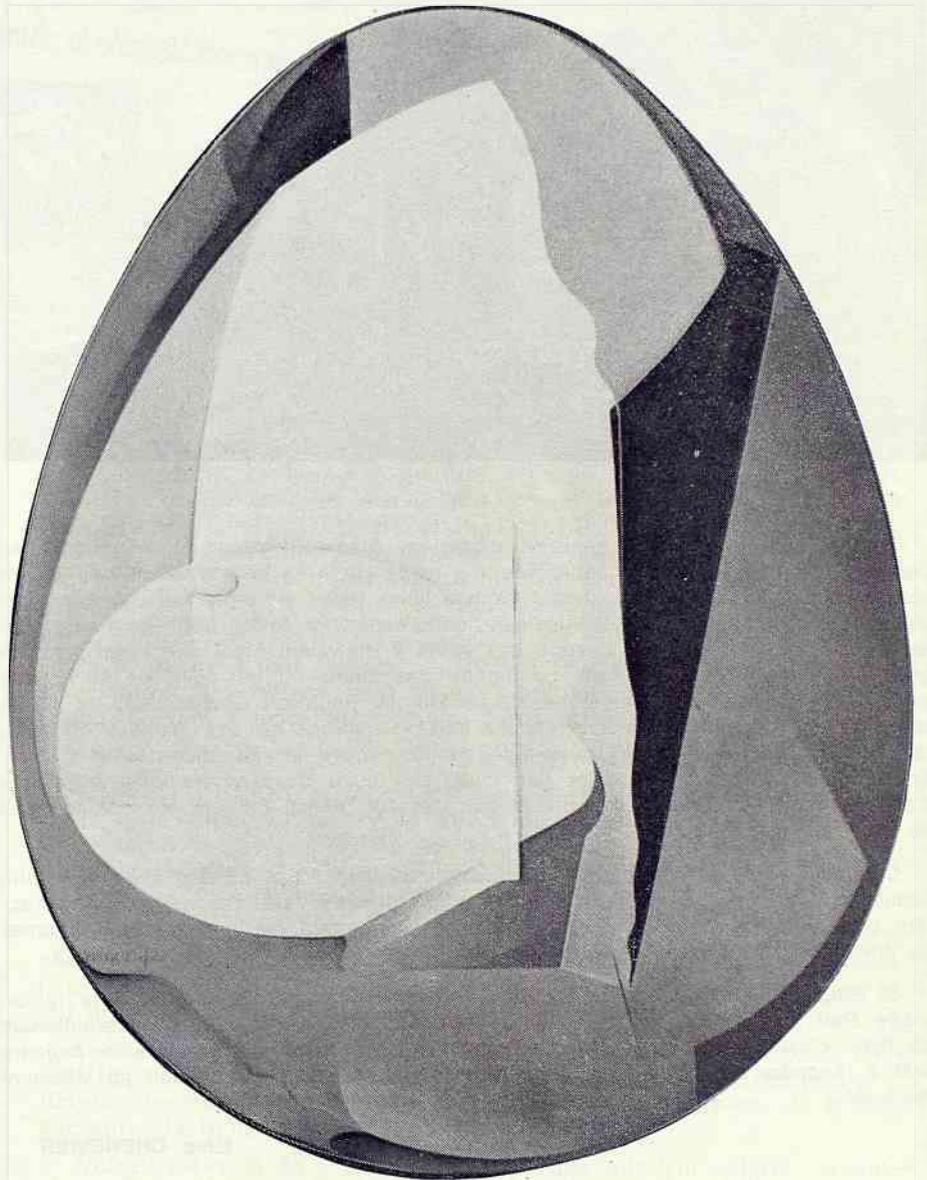
Habitant de Sceaux, Michel CORFOU croit en la valeur intrinsèque de l'œuf et prépare, avec une paisible énergie, une action qu'il veut positive pour le printemps 1973 (à Paris, au Centre Albertus Magnus, dont Fred FOREST est l'un des animateurs).

Mme CAPRON, toujours attentive aux manifestations artistiques, sera encore des nôtres à l'occasion de cette soirée qui comportera une exposition, un texte écrit par Jacques DUPOMMEREULLE (philosophe et poète déiste montmartois, encore inconnu puisqu'il se réserve de publier bien ultérieurement !) la projection de diapositives et de deux courts-métrages en super 8, dont un animé par la scription de Jean ROSTAND, des jeux et un débat terminal.

Remercions donc chaleureusement Mme CAPRON pour les services rendus à la cause des P.T.T., pour sa joie de vivre, pour son humour, son sourire et, tout en réitérant nos vœux d'heureuse

retraite, remercions-la également pour l'audace de sa recherche artistique.

Avec Francis CARCO, Mme Gilberte CAPRON aurait pu dire : « Tu vas les quitter ce soir et je crois qu'il pleut dans tes yeux. »



Un des Ovoïdes de Michel Corfou
« Gestation opus 3 »

J.C. LE BELLER

masseur-kinésithérapeute D.E.

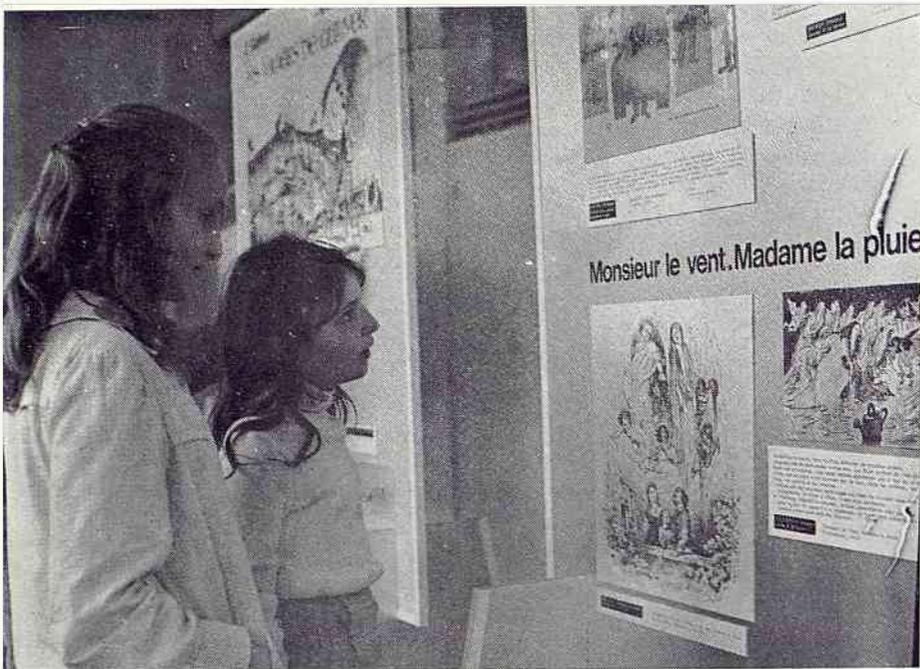
agréé à la S.S. et aux mutuelles - sur rendez-vous et à domicile

nouvelle adresse

23, rue Bertron - 92330 SCEAUX

nouveau téléphone 350.68.07

L'image dans le livre d'enfant de 1850 à nos jours



Durant toute la dernière semaine d'octobre, Blagis-Bibliothèque a présenté au Centre ALFA une exposition consacrée à l'image dans le livre d'enfant de 1850 à nos jours. Constituée par de grands panneaux où textes et reproductions iconographiques se complétaient harmonieusement, cette exposition faisait part égale au plaisir des yeux comme à celui de l'esprit. Les petits y trouvaient matière à rêver tant les gravures étaient évocatrices de ce monde imaginaire où se complait la pensée enfantine : Gulliver ficelé par le peuple de Lilliput, Robinson Crusoé dans sa jungle solitaire, le Capitaine Nemo sur le pont battu d'embruns de son Nautilus vengeur, le Meunier, son fils et l'âne traité à la manière sobre et fine d'un Gustave Doré. Énumération qu'il faut compléter par toute une suite de reproductions artistiques d'animaux tant sauvages que familiers qui, de tout temps, ont été les compagnons de rêve des jeunes années.

Comment aussi ne pas subir l'admiration inspirée par des artistes à qui il a fallu beaucoup d'amour et d'esprit de création pour donner à tant d'œuvres un tel caractère de perfection. Force, grâce, finesse sont la marque de leurs crayons, plumes ou pinceaux. Littéralement, l'esprit vagabonde entre tant de merveilles révélées.

Si Blagis-Bibliothèque a pu abriter et présenter cette exposition dont la raison d'être était de se situer dans le cadre des manifestations de l'Année internationale du livre, c'est grâce à la large compréhension du Cercle de la Librairie toujours prêt à répondre aux sollicitations qui lui sont adressées. Qu'il en soit ici vivement remercié.

Mme CHENEVIER

Amateurs de jardins

Les « Amis des jardins de Sceaux » tiendront leur Assemblée générale annuelle le samedi 27 janvier 1973 à 15 heures à l'Ancienne Mairie (68, rue Houdan).

A cette occasion aura lieu la distribution des graines et engrais, que nous

pouvons procurer à nos adhérents dans les meilleures conditions de qualité et de prix.

Pour tous renseignements complémentaires, et feuilles de commande, s'adresser à M. R. AUDIC, 2, rue des Clos Saint-Marcel à Sceaux.

Activités de l'U.F.C.S.

La première réunion de l'Union Féminine Civique et Sociale depuis les vacances a eu lieu le 24 octobre, à la Maison des Jeunes et de la Culture. Le sujet : « Comment les élections législatives concernent les femmes et l'ensemble des citoyens dans leur vie quotidienne. »

Les participantes, plus de quarante, ont d'abord exprimé les problèmes auxquels elles sont confrontées : entre autres, la hausse des prix, les difficultés de transports, l'orientation professionnelle des jeunes, la difficulté de trouver un emploi après la quarantaine, le régime fiscal appliqué aux ménages où les deux conjoints travaillent, le besoin de crèches, etc.

Les responsables ont alors invité les assistantes à lire les programmes des différents partis politiques, en voyant les réponses données aux grands thèmes qui nous préoccupent : éducation et emploi, prix et niveau de vie, statut de la femme, et les ont incitées à étudier ces problèmes par petites équipes d'ici au mois de mars.

Deux membres de l'équipe « actualité civique » firent ensuite un tour d'horizon des différentes formations politiques, selon leurs tendances, exposé qui parut très clair et intéressant.

Les 25 novembre et 2 décembre, la section a organisé successivement deux visites de l'Assemblée nationale. Après avoir admiré les salles qui viennent d'être rénovées, les participants (plusieurs messieurs étaient présents) ont été accueillis par M. Pierre MAZEAUD, Député de la circonscription, pour une discussion très intéressante sur le rôle du député, l'élaboration des lois, etc.

Pour tous renseignements sur les activités actuelles de la section, s'adresser à Mme LISSACQ, 7, allée Bernadotte à Sceaux. Il existe cette année trois équipes qui travaillent un après-midi par mois : une équipe « famille », une équipe « actualité civique », et une équipe économique.



A. P. N. B.

L'Association Philatélique et Numismatique des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux, à Sceaux, se réunit tous les dimanches matin dans les locaux du Centre A.L.F.A., de 10 à 12 heures.

Cette association est ouverte à tous les collectionneurs de timbres et de monnaies de Sceaux et de la région.

Le Club de Bridge de Sceaux - Blagis

Vous êtes attiré par le bridge mais vous ne savez peut-être pas où vous adresser.

Ceci vous concerne donc, que vous n'ayez pas eu l'occasion de jouer depuis un certain temps ou que, par manque d'expérience, vous éprouviez une certaine crainte, justifiée ou non, à vous lancer d'emblée parmi les tournois.

Pour vous, une formule nouvelle va être mise en place au Club de Sceaux-Blagis : une session de cours sera ouverte en janvier. Le but essentiel est de vous donner une base technique suffisante pour que vous puissiez, assez rapidement, passer une soirée agréable dans notre tournoi hebdomadaire.

Ces cours, direz-vous, ont de bien modestes prétentions. C'est possible, mais ne vous y trompez pas, il s'agit de guider vos premiers pas, les plus difficiles. Les tournois feront le reste, car le tournoi de club, et particulièrement celui de Sceaux, est une excellente école. Et puis, si vous n'avez pas de partenaire, ces réunions vous permettront certainement d'en trouver un.

Le seul mot de « club » vous intrigue peut-être ? Le club n'est pas un tripot. On n'y joue pas à l'argent entre « professionnels ». Le club est une association au sein de laquelle on pratique le bridge en tant que « sport intellectuel et passe-temps intelligent ». A une époque où pour nous, en banlieue, une sortie à Paris pose de plus en plus de problèmes de circulation et de stationnement, la possibilité de passer une soirée à deux pas de chez soi n'est pas négligeable.

Sur le plan financier, pas de problème, l'enseignement sera gratuit et, seule, une modeste participation aux frais sera demandée.

Selon le nombre de participants, des sections seront organisées, par niveaux. Chaque séance comportera deux parties : annonces et jeu de la carte.

Il est évident, par ailleurs, qu'un cours dispensé à deux ou trois personnes est sans intérêt. Plusieurs « tables » de quatre joueurs sont nécessaires. Venez donc nombreux, c'est indispensable.

Et puis, ne dites pas « je verrai au printemps, ou l'année prochaine ». Non ! il faut, bien entendu, que tout le monde vienne dès la première séance. Notez la date : mercredi 10 janvier 1973.

Considérez cette date comme une « rentrée », il ne sera pas possible de reprendre à zéro à chaque fois, ce serait au détriment de ceux qui ont fait l'effort de venir au jour dit.

Rendez-vous mercredi 10 janvier, à 20 h 30, 2, rue du Docteur-Roux, à Sceaux.

Les Méridionaux de Sceaux

Association groupant tous les originaires des provinces de langue d'oc.

La « Rue dans le Midi de la France », thème de notre concours de diapositives, nous réunissait le 22 octobre. Parmi le grand nombre de très jolies photos présentées, le choix était difficile. Le succès des petites rues anciennes et pittoresques fut incontestable et donna le résultat suivant : 1^{er} prix : une rue de Bastia (Corse), à Mme SAUVAGEOT; 2^e prix : le charron forgeant dans la rue, à Meyrueis (Lozère), à Berthe GAVALDA; 3^e prix : une rue à Mas-Cabardès (Aude), à Mme FORAY.

Nos prochaines manifestations :

— Soirée « Catalogne-Roussillon », animée par le Groupe « Sardane et Tramon-tane », le samedi 9 décembre à 21 h, 68, rue Houdan (Ancienne Mairie).

— Fête des Rois, le samedi 6 janvier 1973, à 20 h 30 : Messe provençale en l'église Saint-Jean-Baptiste; à 21 h 30 : Soirée « Evocation des santons vivants » par l'Association « Pampres et Lys » et les Méridionaux de Sceaux. Le partage des gâteaux des rois terminera cette joyeuse soirée où nous espérons nous retrouver nombreux.

Réponse à la question

« Qu'est-ce que les Imbergères »

Ce toponyme insolite et vraisemblablement unique en France, au moins comme nom d'une rue, présente l'avantage incontestable, au dire des trieurs des P.T.T., d'assurer le bon acheminement du courrier, même si l'expéditeur a fait erreur sur la localité (j'ai reçu à plusieurs reprises des lettres adressées à Meaux). Il retient aussi, à tous coups, l'attention des chercheurs et excite la curiosité des érudits.

Un groupe de Scéens, dont je suis l'unique survivant, s'est jadis livré à une enquête qui fut quelque peu contradictoire (c'est du choc des idées que jaillit la lumière), je cite : l'abbé René JAGUÉLIN, alors Archiviste du Diocèse de Paris et exerçant le ministère paroissial à Sceaux, MM. Henri LEMAITRE et Paul MARICHAL, tous deux attachés aux Archives nationales (le second très spécialisé en toponymie locale), M. Jean BATHÉLLIER, récemment décédé, Professeur agrégé, enfin, votre serviteur dont la famille habite Sceaux depuis 1916 et la rue des Imbergères depuis 1925.

Je pense qu'il faut écarter résolument l'hypothèse hasardeuse de la déformation de quelque nom propre, un supposé Humberger, garde-champêtre, dont aucun document ne fait mention.

Le nom semble provenir de la nature même du terrain argileux.

L'abbé JAGUÉLIN et moi, tous deux Sarthois d'origine, nous trouvions seuls à pouvoir mettre en avant un homonyme ou presque, celui d'une ferme à Brûlon, canton de Sablé-sur-Sarthe, appelée « Limbergère ». Les deux lieudits sont sis en terrain argileux, et occupent l'emplacement d'anciennes tuileries ou poteries.

Selon le dictionnaire du latin classique, « *Imbrex* » dénomme la classique tuile creuse ou faîtière, dont la langue classique ignore l'ouvrier fabricant et l'officine de fabrication : *Imbricarius*, *Imbricaria*, qui pourraient bien être la racine cherchée.

Oui, mais ! objectent archivistes et etymologistes, en français courant *Imb* ou *Imp* deviennent régulièrement *Emp* ou *Emb* : Imperium = Empire, les exceptions témoigneraient de l'évolution savante de la langue après la Renaissance.

Voire ! est-ce là un axiome : 1. Quelle que soit leur origine, savante ou populaire, les dérivés en *Emp* paraissent, dans les vocabulaires, par exemple Nodier, bien moins nombreux que ceux en *Imp*; 2. J'ai entendu, chez les anciens du pays, et vu par écrit, désigner la rue des Embergères.

En latin décadent et populaire, *berbicarius* a donné *berbigier* (Franche-Comté) et *berger* (français), « *gardien de brebis* » plutôt que *montagnard*, comme on le dit couramment.

Imbricarius aurait donné *imberger*; *imbricaria*, *imbergerie*.

Il y aurait eu, autour du « trou aux glaises » plusieurs officines de tuiliers ou briquetiers, comme l'atteste la présence postérieure de la faïencerie, soit : « *Via de imbricariis* » = rue des Imbergères.

Qui dit mieux ?

Chanoine H.R. PHILIPPEAU

Association Sportive Athlétique Scéenne (A.S.A.S.)

Section Tennis

Près de 500 membres ont été inscrits à l'A.S.A.S. et affiliés à la Fédération de Tennis cette saison. La répartition est la suivante :

- seniors : 300,
- juniors et minimes : 184.

Trois équipes ont participé régulièrement au Championnat organisé par la Ligue de Paris :

- l'équipe féminine, championne des Hauts-de-Seine, termine première de sa série, invaincue durant la saison et accède à la 4^e série;
- l'équipe première masculine termine première ex aequo et, si le goal average lui est favorable, elle accédera également à la quatrième série;
- l'équipe seconde masculine a atteint les demi-finales de sa série.

Le tournoi organisé au début de la saison s'est révélé un des tournois les plus importants de la région; la participation a été extraordinaire tant sur le plan

nombre que sur le plan qualité des joueurs.

Pour la saison prochaine, il nous est permis déjà d'envisager la participation de sept ou huit équipes dans les différents championnats ou coupe de la Ligue parisienne.

Section Basket

Malgré les difficultés matérielles qui se présentaient au début de la saison, seize équipes ont pris part aux différents championnats et coupes.

Les résultats ont été très élogieux, puisqu'à la fin des matches aller toutes nos équipes de jeunes étaient qualifiées pour participer au Championnat de première division.

Plusieurs de ces équipes se qualifient pour participer aux phases finales de leur catégorie; nos benjamins, minimes, cadets filles et garçons sont, de loin, champions des Hauts-de-Seine.

Chez les minimes filles et garçons, plusieurs joueurs ont participé à des sta-

ges régionaux; un minime garçon et une minime fille ont été sélectionnés sur le plan national.

L'équipe première féminine termine première de poule en championnat de France fédéral et accède à la finale de ce championnat; elle participera la saison prochaine au Championnat de France, division nationale.

L'équipe première masculine a terminé troisième de poule dans le championnat d'excellence régionale, manquant de très peu la montée en championnat de France.

Pour la saison 1972-1973, 18 équipes sont engagées dans les différents championnats; d'ores et déjà, une troisième équipe benjamine et une troisième équipe minime fille supplémentaire pourraient être créées si des problèmes d'encadrement et de lieu d'entraînement ne se posaient pas.

L'école de basket, après trois semaines de fonctionnement, comprend déjà 25 participants.

La Boule Scéenne

En donnant, dans le dernier numéro du Bulletin Municipal, le compte rendu de cette journée des Fêtes de Sceaux au cours de laquelle deux challenges du Comité des Fêtes avaient été mis pour la première fois en compétition entre boulistes scéens, nous avons omis de signaler qu'une coupe, offerte par la Bijouterie Charles-Gérard avait récompensé la doublette LARREY-SMANIOTTO, gagnante du concours principal, et aussi que cette coupe était accompagnée de quatre généreuses dotations pour les quatre finalistes, venant du même donateur. Que celui-ci veuille bien trouver ici, une nouvelle expression de la gratitude de la B.S.

Office Municipal des Sports

Dans le prochain numéro du Bulletin Municipal nous parlerons plus longuement des activités de cet organisme.

Rappelons que, pendant la période d'hiver, l'O.M.S. continue à louer des heures d'utilisation de courts de tennis « Matéco »; location à la caisse de la piscine.

D'autre part, l'O.M.S. recherche du personnel :

- pour assurer l'entretien et le gardiennage des courts pendant la période d'été (à partir du mois de mars 1973); les candidatures de personnes retraitées désirant travailler seulement à temps partiel nous intéressent;
- pour assurer le secrétariat administratif et la surveillance des activités sportives, nous souhaitons embaucher un moniteur ou une monitrice d'éducation physique; un logement de fonction est prévu.

Ces différentes candidatures doivent être présentées au Secrétaire général adjoint de la Mairie.

Le Para-Club Jean-Mermoz

Savez-vous qu'il existe à la Maison des Jeunes de Sceaux un Para-Club dynamique qui peut vous permettre de pratiquer le parachutisme sportif ?

Notre Club, fondé en 1967, comptait à l'origine une quinzaine d'adhérents. Nous sommes aujourd'hui, garçons et filles, 51 licenciés plus une dizaine de camarades qui se préparent à leur premier saut. Dans la seule année 1972, nous avons réalisé plus de 800 sauts.

Chaque week-end, un groupe de jeunes part vers les centres de parachutisme. Là, disposant d'un hébergement et d'un matériel de qualité, ils s'entraînent avec enthousiasme : montée à 1.000 ou 2.000 mètres ou plus suivant le niveau de chacun, sortie de l'avion, chute avec un travail défini à l'avance et suivi du sol à la « bino » (lunette binoculaire), ouverture du parachute, approche de la cible avec l'espoir de faire « un carreau » (atterrir en son centre), retour à la salle de pliage, commentaire critique du moniteur suivi bien souvent de ceux de l'intéressé, récits épiques qui animent encore les réunions de la semaine suivante...

La plupart font un stage annuel, soit à Pâques, soit pendant les vacances d'été. Plusieurs participent à des compétitions. Des sauts sur mer et sur neige sont possibles qui sont de ceux que l'on n'oublie pas.

Mais pour y parvenir ?

Pratiquement une période d'instruction est nécessaire et obligatoire. Elle dure environ un mois. Elle concerne essentiel-

lement l'étude du parachute, son maniement, son pliage, la manière de sortir d'un avion, les positions à prendre en chute et à l'atterrissage.

Les premiers sauts, une quinzaine environ, sont effectués avec un parachute à ouverture automatique. Puis l'assurance venant, le parachutiste commande lui-même cette ouverture.

A partir de cette première chute libre de très courte durée, le parachutiste augmentera progressivement son temps ce qui correspond à une augmentation de l'altitude de départ; puis il s'essaiera à des figures imposées avant d'obtenir son brevet.

Voici, très brièvement résumées, les principales étapes d'une progression parachutiste.

L'âge minimum est de dix-sept ans. Une autorisation paternelle est nécessaire pour les mineurs. Ce sport est accessible aux jeunes filles.

Nous nous réunissons tous les mardi et jeudi soir, de 20 h 30 à 23 heures, à la M.J.C.

Nos réunions ont pour but d'informer ceux que le parachutisme intéresse, de préparer les nouveaux à leur premier saut et aussi d'organiser les sorties du week-end suivant.

Si le parachutisme vous intéresse, venez nous voir et nous espérons vous convaincre qu'il est à votre portée.

Para-Club Jean-Mermoz M.J.C., 21, rue des Ecoles à Sceaux - Tél. 350-05-96.

Piscine des Blagis

Horaire d'ouverture

Période scolaire

(du 25-9-1972 au 9-6-1973)

Lundi : 11 h 45 à 13 h 30
 Mardi : 11 h 45 à 13 h 30
 17 h 15 à 19 h 30
 Mercredi : 10 h 15 à 22 h 00
 Jeudi : 11 h 30 à 13 h 45
 Vendredi : 11 h 45 à 13 h 30
 19 h 15 à 22 h 00
 Samedi : 11 h 45 à 20 h 00
 Dimanche : 8 h 30 à 20 h 00

Vacances scolaires

Lundi, mardi, jeudi, samedi :
 8 h 30 à 20 h 00
 Mercredi, vendredi : 8 h 30 à 22 h 00
 Dimanches et jours fériés :
 8 h 30 à 20 h 00

Voilà trois ans qu'a été inaugurée la Piscine des Blagis. Depuis lors, ses installations ont été régulièrement utilisées par un grand nombre d'établissements scolaires, de groupes sportifs, d'associations, ainsi que par ce qu'il est convenu d'appeler le « public ».

Or, en ce qui concerne le public, la fréquentation de la piscine est très variable, et il semble que cela soit lié au temps... Si l'été est beau, on se bouscule à la piscine, s'il est très moyen, comme cette année, il y a de la place dans les bassins.

Une fois la belle saison terminée la fréquentation diminue, et l'hiver, seule une minorité de vrais nageurs continuent de pratiquer leur sport.

Il semble donc, que pour la grande majorité, la piscine soit plus considérée en tant que moyen de se rafraîchir et de prendre des bains de soleil, qu'en tant que possibilité de pratiquer régulièrement la natation.

La natation en hiver joint pourtant l'utile à l'agréable. Tous les médecins le disent, à côté de son rôle de délasserment, elle est le sport le plus complet, le plus équilibré, et le plus facile à pratiquer à la mauvaise saison. Elle permet de conserver tout au long de l'année la grande forme des vacances, et évite le temps perdu de la remise en condition physique aux heureux qui pourront prendre quelques jours pour skier.

Médicalement parlant, nos vies sédentarisées à l'excès nous exposent à des ennuis vertébraux qui nous gâchent la vie. La natation en constitue la meilleure prévention et souvent le meilleur traitement.

Pour rester en forme l'hiver : nagez... c'est le conseil que nous pouvons donner à tous, surtout aux adultes.

Mais certains peut-être ne sont pas satisfaits des services de la piscine et souhaiteraient y voir apporter des améliorations. C'est la raison pour laquelle, soucieux de mettre à la disposition des usagers des installations qui répondent au mieux à leurs désirs, les dirigeants de l'Association de la Piscine des Blagis seraient heureux que vous puissiez participer à l'enquête (anonyme) ci-contre, et que vous leur fassiez part de vos remarques, de vos critiques et de vos suggestions, pour les aider ainsi à l'amélioration de votre piscine.

Enquête

Age

Sexe

Mettez une croix dans la case correspondant à votre réponse

SI VOUS ETES USAGER DE LA PISCINE

1. Fréquentez-vous la piscine

l'été seulement
 l'été et l'hiver
 plus d'une fois par semaine ..
 une fois par semaine
 de une à deux fois par mois ..
 irrégulièrement

Dans les deux cas

oui

non

2. Etes-vous satisfait des horaires d'ouverture au public ?

Sinon, que souhaitez-vous ?

3. La propreté des vestiaires est-elle

satisfaisante
 moyenne
 insuffisante

4. La propreté des installations douches-W.C. est-elle

satisfaisante
 moyenne
 insuffisante

5. La propreté des bassins est-elle

satisfaisante
 moyenne
 insuffisante

6. La température de l'eau est-elle

satisfaisante
 trop chaude
 trop froide

oui

non

7. Etes-vous satisfait des maîtres-nageurs ?

Sinon, pourquoi ?

oui

non

8. Etes-vous satisfait du personnel de service (vestiaires, caisse) ?

Sinon, pourquoi ?

oui

non

9. Souhaiteriez-vous que des compétitions sportives soient régulièrement organisées ?

oui

non

10. Souhaiteriez-vous un complément d'installations ?

Si oui, lesquelles

oui

non

11. Les tarifs des entrées vous semblent-ils à un niveau raisonnable ?

Sinon, pourquoi ?

12. Si vous avez des critiques ou suggestions à formuler en dehors des réponses aux questions ci-dessus, veuillez nous en faire part ci-dessous.

SI VOUS N'ETES PAS USAGER DE LA PISCINE

● Fréquentez-vous une autre piscine ?

oui

non

— Si oui, pourquoi ne venez-vous pas à la Piscine des Blagis ?

Nous vous remercions d'avoir bien voulu accepter de répondre à cette enquête et vous demandons de bien vouloir la faire parvenir avant le 15 janvier 1973 à : ASSOCIATION DE LA PISCINE DES BLAGIS, 5, rue de l'Yser - 92330 SCEAUX (Tél. 660-21-65)

... un centre de remise en forme ... unique dans la région ...

Dans un cadre reposant et agréable, nous avons visité le **Centre de Remise en Forme** que vient d'installer M. Jean-Claude GERNOT, professeur de culture physique à CACHAN, 10 avenue d'Estienne-d'Orves.

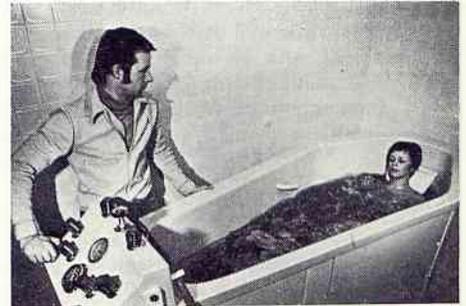
Nous avons été frappés par son cadre évocateur d'évasion aux couleurs reposantes.

Comme nous l'a expliqué M. GERNOT, ce centre n'est pas destiné aux personnes malades, mais à celles, combien nombreuses, que la vie moderne épuise et dont l'alimentation trop riche encombre de toxines l'état général. Les sujets fatigués, surmenés, énervés, déprimés y trouveront la solution à leurs problèmes, ainsi que les personnes désireuses de se débarrasser de quelques kilos excédentaires ou d'un embonpoint disgracieux et aussi celles soucieuses de conserver leur jeunesse.

Nous y avons vu et testé des installations ultra-modernes et confortables.

★ 2 saunas finlandais avec douches horizontales.

★ Le Solarium destiné à préparer la peau aux rayons solaires et préserver un bronzage naturel.

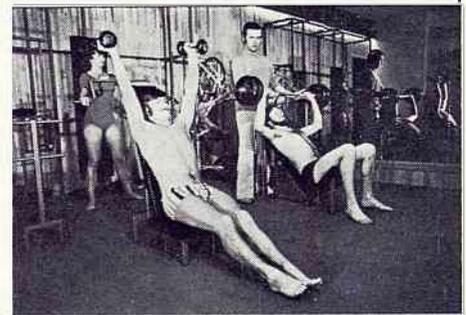


★ Autre particularité : le **bain d'algues vertes** (coupées sur pied au large de Saint-Malo, broyées sur place et garanties pures de tout produit chimique). Ce sont des algues fraîches additionnées au bain dont l'odeur de l'air marin breton est caractéristique.

★ L'originalité la plus surprenante est la "**baignoire à Turbulos-massjets**" équipée d'un ensemble de tubules et de buses savamment disposées qui vont sous la pression de l'eau chaude (6 kgs) masser en profondeur le corps.

★ Enfin la **salle de culture physique analytique**, adaptée aux déficiences et atrophies musculaires de chacun, qu'elles soient morphologiques ou professionnelles.

(Photos : Yves Launay)

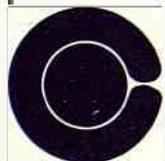


★ Plusieurs **fauteuils de relaxation et oxygénation** avec odeur de pin dans lesquels l'on peut se détendre au maximum avec comme bruit de fond les vagues et les mouettes (méthode efficace après sauna pour perdre du poids).

★ La **salle de douche au jet**, d'abord chaud sédatif, puis à froid en pluie à forte pression (tonifiante).

A signaler qu'un carnet de ticket "Forfait" vous permet de suivre plusieurs disciplines pendant l'année à des prix très raisonnables.

J. M.

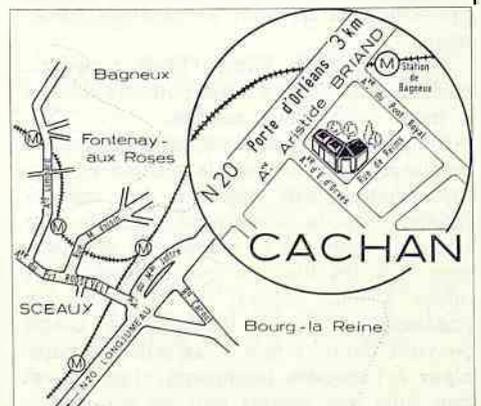


Centre de remise en forme

10, avenue d'Estienne-d'Orves 94230 CACHAN
à 50 mètres du métro « Bagneux » (N. 20) ☎ 656-23-72

Heures d'ouverture : Tous les jours de 10 h à 13 h 30 et 15 h à 21 h
Samedi de 9 h 30 à 13 h 30

Monsieur GERNOT vous attend pour vous faire visiter ses installations et répondre à TOUS LES PROBLEMES QUI VOUS PREOCCUPENT.



Service de garde des médecins

Du dimanche 3 décembre 1972 au dimanche 25 février 1973

Décembre

Dimanche 3 décembre :	
Dr MOUROT, 5 et 7, avenue des Quatre-Chemins	350-17-36
Dimanche 10 décembre :	
Dr PERIE, 31, rue des Pépinières	702-65-48
Dimanche 17 décembre :	
Dr RENAULT, 112 bis, rue Houdan	702-19-93
Dimanche 24 décembre :	
Dr VUONG, 10 et 12, avenue Jean-Perrin	702-26-82
Lundi 25 décembre :	
Dr BESNARD, 46, avenue du Président-Roosevelt	702-02-45
Dimanche 31 décembre :	
Dr BLANC, 81, rue Houdan	702-17-28

Janvier

Lundi 1^{er} janvier :	
Dr BOUIN, 101, rue Houdan	702-40-46

Dimanche 7 janvier :	
Dr GALVIN, 53, avenue Georges-Clemenceau	702-38-38
Dimanche 14 janvier :	
Dr LE VAN GUYEN, 31, rue du Docteur-Roux	660-81-31
Dimanche 21 janvier :	
Dr MOUROT, 5 et 7, avenue des Quatre-Chemins	350-17-36
Dimanche 28 janvier :	
Dr PERIE, 31, rue des Pépinières	702-65-48

Février

Dimanche 4 février :	
Dr RENAULT, 112 bis, rue Houdan	702-19-93
Dimanche 11 février :	
Dr BESNARD, 46, avenue du Président-Roosevelt	702-02-45
Dimanche 18 février :	
Dr BLANC, 81, rue Houdan	702-17-28
Dimanche 25 février :	
Dr BOUIN, 101, rue Houdan	702-40-46

CLINIQUE DES HAUTS-DE-SEINE

17, av. du Bois

CHATENAY-MALABRY - 92

- Dialyse Reinal
- Chirurgie générale
- Médecine
- Electro-radiologie
- Analyse médicale
- Kinésithérapie - Massage

Tél. 660-01-23

(six lignes groupées)

Service des urgences et
ambulances assuré jour et nuit

CLINIQUE CONVENTIONNEE AVEC SECURITE SOCIALE ET MUTUELLES

Centre de Balnéothérapie de BOURG-LA-REINE

Agréé Sécurité Sociale - Conventonné tiers payant M.G.E.N. - Mutuelles - R.A.T.P.

PISCINE AGREEE — CHAUFFEE ET TRAITEE

- Rééducation fonctionnelle et massages en grande piscine chauffée.
- Lances au jet à température et pression variables - Jet carbo-gazeux .
- Piscine d'évolution de grands handicapés.
- Cures thalassothérapeutiques - Hydrothérapie rhumatismale.
- Massothérapie chinoise - RELAXATION - YOGA.
- Gymnastique médicale infantile, corrective et orthopédique.
- Boues et électricité médicales.
- Traitements spéciaux cellulite au jet - Ionothérapie.
- Gymnastique en groupe.

Kinésithérapeutes rééducateurs
diplômés d'Etat
Sur rendez-vous et à domicile

159, avenue du Général-Leclerc
(Nationale 20)

92 - BOURG-LA-REINE
Tél. : 350.63.79

radio

SANTE

NUIT

CONFORT

et

SERVICE

JOUR

Vente et location de cannes et béquilles — Matériel médical

175, rue de la Porte-de-Trivaux ~ CLAMART

TOUTES DISTANCES

AMBULANCES MUNICIPALES

736.69.22



Seule société agréée pour les transports des malades, indigents, relevant des bureaux d'aide sociale des communes

PÉDICURE MÉDICALE

Diplômée d'Etat

M^{lle} J. CHASSAGNE

Tél. 350-00-32 - 20, av. de la Gare
Sur rendez-vous. Fermé le vendredi

AGENCE « SCEAUX - PARC »

Conseiller immobilier agréé S.N.P.I. et F.F.P.I.C.

60 bis, av. Franklin-Roosevelt (près Eglise) - 92-SCEAUX

Tél. : 350-34-14 et 660-15-72

Promotion - Location - Gérance - Lotissements

MIROITERIE 102

DJIAN Raymond

Vitrierie détail

La glace et le verre dans toutes leurs applications

Ateliers et bureaux :

102, avenue Aristide-Briand - ANTONY - 606-09-66

BOUTIQUE D'EXPOSITION

ARTICLES DE CADEAUX

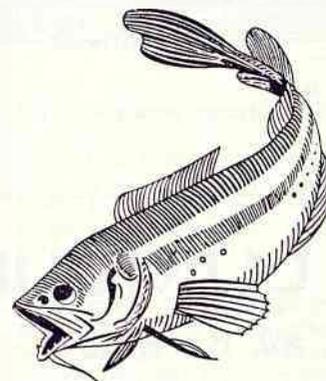
ENCADREMENTS ET MEUBLES DE STYLE

Dépositaire : CHRISTOFLE

29, avenue Aristide-Briand

Poissonnerie AUBIN

Toute la Marée en première qualité



17, rue Houdan - 92 - SCEAUX — Tél. : 350-08-24

ENTREPRISE GENERALE
DE TOUS TRAVAUX DE BATIMENT

Alalinarde

BUREAUX ET CHANTIERS :

4, avenue Jules-Guesde 92-SCEAUX

☎ 702-11-76

CLINIQUE DE L'HAY-LES-ROSES

CHIRURGIE GENERALE ET SPECIALISEE

ORTHOPEDIE - ACCOUCHEMENT

GYNECOLOGIE - RADIOLOGIE

REEDUCATION FONCTIONNELLE

15, rue des Tournelles - Tél. : 702-85-50
94240-L'HAY-LES-ROSES

Clinique des Vallées

6, rue des Vallées - 92-CHATENAY-MALABRY

- maternité
- chirurgie gynécologique
- radiologie
- laboratoire d'analyses
- kinésithérapie

☎ 702-63-77 +
350.22.00

METRO : Ligne de Sceaux, Stations : Robinson ou Sceaux
AUTOBUS : 194-198. Stations - Petit-Châtenay ou Mairie
de Châtenay.
179. Station : Les Vallées.

Clinique du Bois de Verrières

66, rue du Colonel-Fabien

92-ANTONY

- chirurgie générale
- chirurgie des enfants
- chirurgie digestive
- urologie
- orthopédie
- gynécologie
- service d'urgences
- radiologie
- laboratoire d'analyses

☎ 666-04-72

METRO : Ligne de Sceaux. Station : Antony
AUTOBUS : 196. Station : F.-Folé ou J.-Périn.
179. Station : Sully-Prud'homme.

Cliniques placées sous la même Direction, conventionnées avec S.S. et principales Mutuelles

Service de garde des pharmaciens

Du dimanche 3 décembre 1972 au dimanche 25 février 1973

Décembre

Dimanche 3 décembre : Mme LAVERDET, 106, rue Houdan	702-00-62
Dimanche 10 décembre : Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais	702-40-44
Dimanche 17 décembre : Mlle WEBER, 7, avenue des Quatre-Chemins	702-16-12
Dimanche 24 décembre : M. VARIN, 45, rue Houdan	702-00-91
Lundi 25 décembre : M. VARIN, 45, rue Houdan	702-00-91
Dimanche 31 décembre : Mme MATHA, 144 bis, avenue du Général-Leclerc	350-03-00

Janvier

Lundi 1^{er} janvier 1973 : Mme MATHA, 144 bis, avenue du Général-Leclerc	350-03-00
---------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

Dimanche 7 janvier : Mlle LACOUR, 127, rue Houdan	702-00-76
Dimanche 14 janvier : Mme LAVERDET, 106, rue Houdan	702-00-62
Dimanche 21 janvier : Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais	702-40-44
Dimanche 28 janvier : Mlle WEBER, 7, avenue des Quatre-Chemins	702-16-12

Février

Dimanche 4 février : M. VARIN, 45, rue Houdan	702-00-91
Dimanche 11 février : M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux	702-10-59
Dimanche 18 février : Mme MATHA, 144 bis, avenue du Général-Leclerc	350-03-00
Dimanche 25 février : Mlle LACOUR, 127, rue Houdan	702-00-76

MASSAGES, REEDUCATION, GYMNASTIQUE MEDICALE, GYMNASTIQUE DE GROUPE,
HYDROTHERAPIE, INFIRMIERE, PEDICURIE, SAUNA, PODOLOGIE, ELECTROTHERAPIE

Centre Médical de Rééducation Fonctionnelle

Mrs. CHEVALIER-CHAUMARD

Conventionné par les Mutuelles des Fonctionnaires et
Agents de l'Etat — M.G.E.N. — P.T.T. — ARMEE...

10, boul. de la République / Fontenay-aux-Roses
☎ 350-61-05

Clinique de l'Assomption

CONVENTIONNÉE S.S. - S.N.C.F. - R.A.T.P. ET PRINCIPALES MUTUELLES

*CHIRURGIE GÉNÉRALE ET DIGESTIVE - UROLOGIE ET GYNÉCOLOGIE
RADIOLOGIE - CHIRURGIE OSSEUSE - LABORATOIRE D'ANALYSES*

24, avenue Victor-Hugo - 92 - Bourg-La-Reine - Tél. 702.07.99 & 350.18.40

Aux lycées Lakanal et Marie-Curie.

— Les élections aux conseils d'administration se sont déroulées le 21 octobre pour Marie-Curie et le 4 novembre pour Lakanal.

Nous obtenons trois sièges à Marie-Curie et trois sièges à Lakanal sur les six sièges à pourvoir, ce qui nous permet d'avoir un parent délégué dans chacune des classes de ces établissements.

— Les informations sur les carrières se poursuivent dans chaque lycée avec la participation des autres associations de parents d'élèves.

— Le club théâtre, au lycée Marie-Curie, a enregistré la vente de près de 3.000 places à la Comédie-Française, n'est-ce pas le gage d'un service en progression.

— Les cours de mathématiques modernes pour les parents atteignent leur troisième année; ils ont lieu régulièrement chaque lundi à la Maison des Jeunes et de la Culture, rue des Ecoles à

Sceaux : Mme BERTIN (702-84-46) reçoit encore les inscriptions des retardataires.

Ecoles primaires de Sceaux.

Notre association est solidement implantée aux écoles du Centre (Marguerite-Renaudin) et du Petit-Chambord; son démarrage est effectif aux Blagis et aux Clos Saint-Marcel et nous remercions les chefs d'établissement pour la diffusion de nos bulletins d'adhésion dans leurs écoles.

Au plan général, nous sommes intervenus au niveau de la Fédération, sur les conséquences fâcheuses de la disparition des enseignements spéciaux et en particulier sur l'insuffisance des professeurs d'éducation physique.

Le 3 novembre, nous obtenions une audience près de M. RIEU, Inspecteur d'académie, pour lui demander une aide efficace afin de régler ce problème : il ne nous a pas caché les difficultés qu'il rencontrait dans ce domaine et il

nous a incités à relancer la D.E.S.C.O. au Ministère de l'Education nationale; ajoutons que M. GULDNER, Maire de Sceaux, a, de son côté, engagé une action analogue à la nôtre.

Au Petit-Chambord, nous avons eu la surprise désagréable de voir disparaître une classe à l'école primaire; malgré les démarches entreprises conjointement avec les autres associations de parents d'élèves et l'appui de M. BOUENNEC, Inspecteur départemental de l'Education nationale, la réouverture de la classe n'a pu être obtenue. Nous nous sommes entretenus avec M. RIEU le 3 novembre et nous pouvons espérer la réouverture à la rentrée scolaire prochaine. Pour mémoire, rappelons que cette fermeture a été décidée parce qu'il manquait quatre élèves à l'effectif de la grille scolaire.

Nous espérons que les chefs d'établissement organiseront prochainement dans leurs écoles les opérations « portes ouvertes » qui ont eu un succès important l'an dernier auprès de tous les parents.

PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX

Demandes d'emploi

LEGUET Agnès. Prépare un D.U.E.L. Cherche mi-temps dans secrétariat ou accueil.

DELVECCHIO Christine. Apprentissage esthétique. Cherche emploi le soir (ou la nuit) : gardes du soir, etc. Libre à partir de 19 h.

DAVEAU Benoît, 18 ans. Cherche emploi pour deux mois (doit partir pour le service militaire). Permis de conduire.

CLERC Jacques, 19 ans. C.A.P. fumiste. Cherche emploi.

PIQUE André, 18 ans. Niveau C.E.P. Cherche emploi de coursier ou travail à l'extérieur.

CLICTEUR Jean-Louis, 18 ans. Niveau C.E.P. Cherche emploi classement, archives, etc.

RAVON Joël, 18 ans. Connaissances mécanique. Cherche emploi dans garage.

VERRECHIA Denis, 16 ans. Niveau C.E.P. Connaissances menuiserie. Cherche emploi dans cette branche.

Pour toutes ces demandes, écrire à M. Jean-Pierre PETIT, 43, rue de Fontenay, à Sceaux, qui transmettra.

Jeune fille anglaise, 21 ans, diplômée, cherche quelques heures de leçons d'anglais par semaine. 702-15-83.

Offre d'emploi

La Ville de Sceaux recherche, pour assurer la surveillance du stationnement, un agent municipal homme. Emploi à plein temps.

S'adresser à la Mairie.

B.M.I. — SCEAUX

A N N O N C E

Insertion gratuite - Insertion payante (Rayer la mention inutile)

Texte :

Nom : Prénom :

Adresse : Téléphone :

**A découper et à adresser à DIEP
37, rue de Châteaudun, Paris-9^e**

Date :

Signature

elf

STATION SERVICE "LA RESIDENCE"

Gérant : J. GROLIER

SPECIALISTE PEUGEOT

Lavage — Graissage - Pulvérisation

Avenue Paul-Langevin - SCEAUX ☎ ROB. 85-23

Votre moteur chauffe, faites-le détartre avec

La machine spéciale LAV'RA'MON

Ets ORTIN

Anciennement GELIN

Tapiserie - Literie - Décoration - Moderne - Style

REFECTIONS

SOMMIERS ET MATELAS DANS LA JOURNEE

15, avenue Georges-Clemenceau - 92-SCEAUX

Tél. : 702-17-67

Les annonceurs de notre bulletin
vous conseilleront

et vous guideront utilement

A qualité égale, aux meilleurs prix.

La Hutte

ANTONY massy SPORTS

VETEMENTS - SPORTS - CAMPING

LOCATION SKIS - CHAUSSURES

TENNIS

EQUITATION

31, avenue de la Division-Leclerc

92-ANTONY

Tél. : 666-02-13

TÉLÉ-BLAGIS

Centre commercial des Blagis

(Terminus autobus 188)

92-SCEAUX

Tél. 350-15-00

Dépositaire officiel : PHILIPS

PATHE MARCONI

CONTINENTAL-EDISON - BRANDT

CALOR - MOULINEX - KRUPS

TORNADO, etc.

Service après-vente assuré par nos techniciens

SIREINE AUTOMOBILE

VOTRE
CONCESSIONNAIRE

PEUGEOT

Exposition permanente voitures neuves et d'occasion

MECANIQUE

TOLERIE

PEINTURE EN CABINE

STATION-SERVICE

LAVAGE RAPIDE

4000 M² à votre service

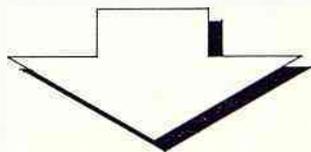


12 à 14, avenue du Général-Leclerc - nationale 20 — 92 340 BOURG-LA-REINE

☎ 350-48-40



MULTI-SCEAUX

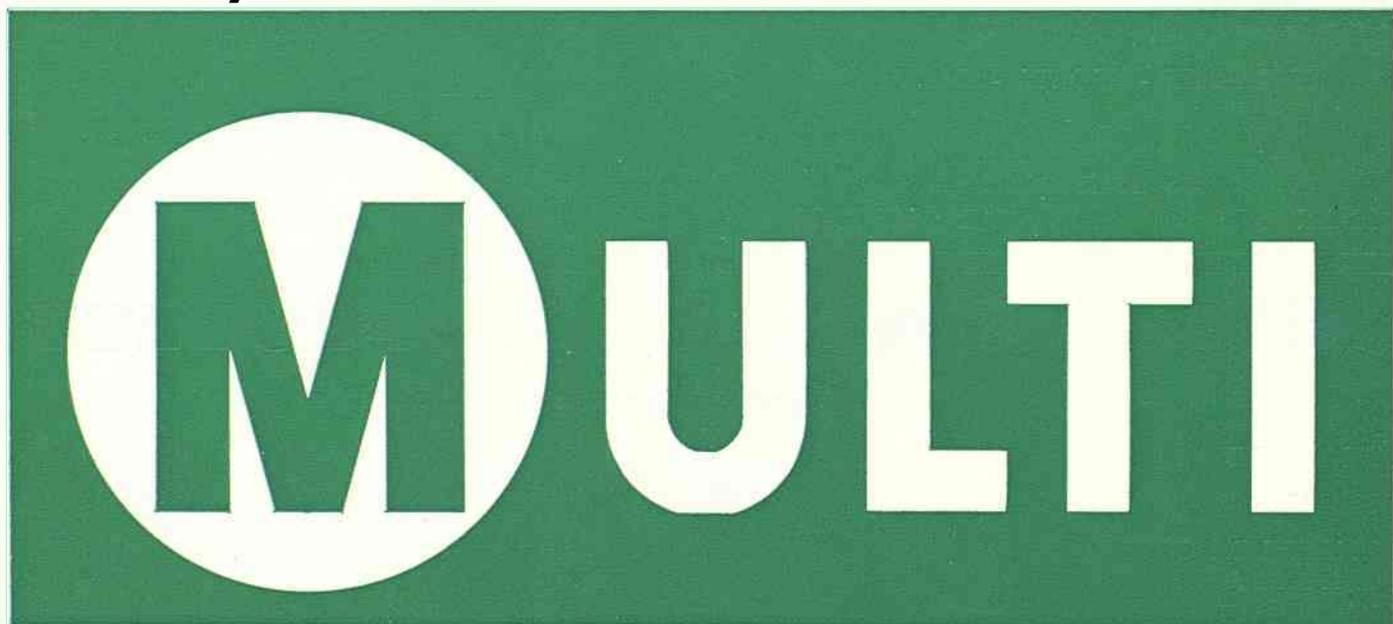


PARKING

Rue Eugène Maison à SCEAUX



du rayon au coffre de votre auto!



SCEAUX

153, RUE HOUDAN
(GARE SCEAUX-ROBINSON)



RUE
EUGENE MAISON

PLESSIS ROBINSON

PLACE DE LA LIBERATION



DEVANT
LE MAGASIN

BAGNEUX

16 AV. LOUIS PASTEUR



DERRIERE
LE MAGASIN